

ANNÉE 2025

Rapport extra-financier





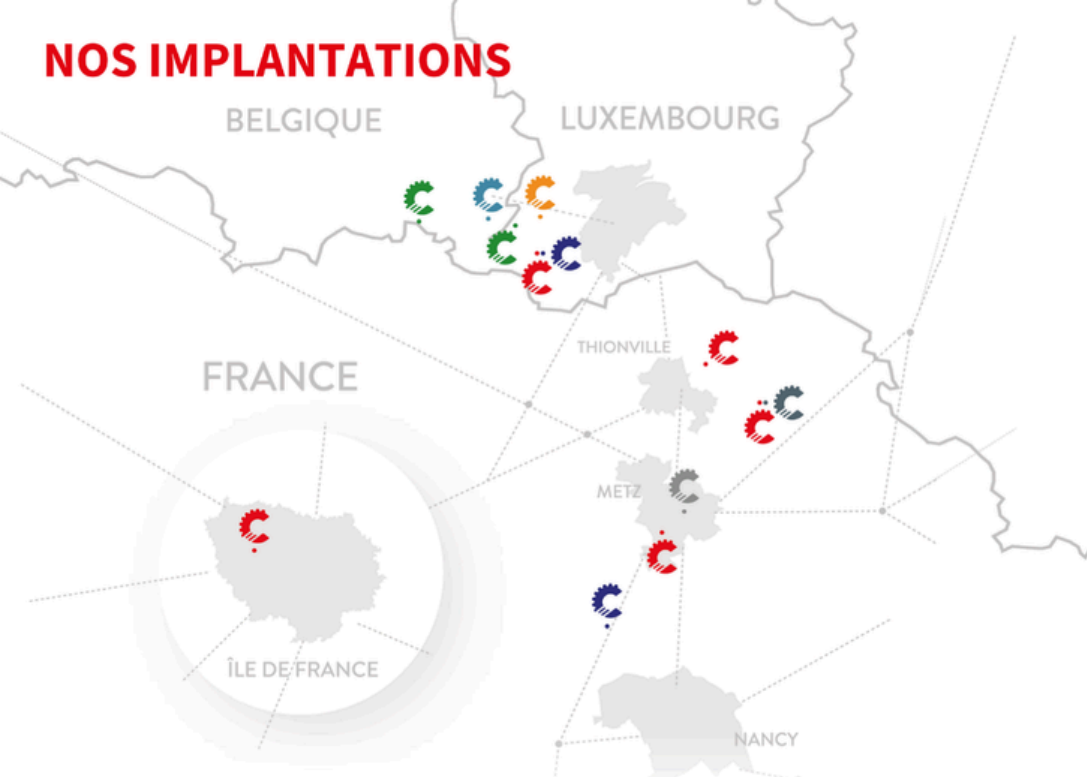
INTRODUCTION

Depuis la publication de sa première plaquette RSE, le Groupe COSTANTINI poursuit la structuration de sa démarche de Responsabilité Sociétale, avec la volonté d'inscrire ses engagements dans une trajectoire pérenne.

Ce rapport constitue une nouvelle étape et témoigne de notre ambition de mesurer nos progrès, de renforcer nos actions et de faire évoluer nos pratiques. Santé et sécurité, préservation de l'environnement, diversité et inclusion, développement des compétences : autant d'enjeux qui guident aujourd'hui nos décisions.



NOS IMPLANTATIONS



CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



EFFECTIFS DU GROUPE



IL ÉTAIT UNE FOIS...

Une aventure humaine et entrepreneuriale née en 1975, lorsqu'Osvaldo Costantini, fraîchement arrivé du sud de l'Italie, posa les premières briques d'une entreprise de génie civil au Luxembourg. De cette initiative inouïe s'est construit, au fil des décennies, un Groupe devenu l'un des acteurs majeurs du secteur de la construction, fort aujourd'hui d'une expertise pluridisciplinaire et de plus de 800 collaborateurs.

En 2025, ce demi-siècle d'histoire a été célébré non seulement comme un jalon d'existence, mais aussi comme la confirmation d'un modèle fondé sur l'intelligence collective. Alors que le secteur fait face à des crises inédites, l'entreprise a su non seulement survivre mais prospérer, en réinventant sa gouvernance, en diversifiant ses métiers et en s'appuyant sur une vision participative du leadership.

ACTIVITÉS MULTIPLES

Rétrospective Groupe COSTANTINI - 2025

Notre expertise et savoir-faire au service de nos clients

Si le Groupe COSTANTINI s'est d'abord fait un nom dans le domaine du Génie Civil au Grand-Duché de Luxembourg, l'entreprise couvre aujourd'hui un large panel de métiers de la construction.

Entreprise Générale, Promotion Immobilière, Développement et Montage Immobilier, Electricité Générale, Démolition/déconstruction, Désamiantage, Travaux Industriels et aux Particuliers ainsi que Construction Bois et Bardage constituent une partie des activités proposées sur le Luxembourg et la France par les sociétés du Groupe COSTANTINI.



1. L'Alliage - Villerupt / 2. Lycée NEIE Bouneweger - Bonnevoüe / 3. CR2I - Nancy /
4. Bornes recharge EV - City concorde / 5. Square Miles - Belval / 6. Tour Moselis -
Thionville / 7. Logico - Rodange / 8. CZC / 9. 30 logements - Boulogne-Billancourt



**AMBITION
ENGAGEMENT
APPARTENANCE
CONFIANCE
HUMANITÉ**



**DES
VALEURS,
UNE
MISSION**



Si le monde change, notre mission reste intacte : construire avec exigence, avec cœur, et avec la volonté constante d'aller de l'avant. Nos fondations sont solides, et c'est sur elles que nous nous appuyons pour continuer à bâtir l'avenir.

ÉTAPES DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Février 2024

Création du Groupe de travail RSE

Dans le cadre de la démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe COSTANTINI, nous avons imaginé un groupe de travail RSE (GT RSE) réunissant administrateurs, gérants, directeurs et responsables de service autour d'un objectif commun : la définition d'une stratégie RSE durable et résiliente.



Juin 2024

Journée RSE

Journée qui a marqué le début des réflexions du GT RSE autour d'exercices pratiques notamment : une analyse de nos risques/impacts RSE et une analyse de scénarios à horizon 2050.

Janvier 2025

2ème réunion du Groupe de travail RSE

À la suite de notre première journée RSE, nous avons dégagé des grandes thématiques à approfondir en priorité par le biais de 3 groupes de travail : Achats Responsables, Qualité de vie au travail et Éthique.



Juillet 2025

Réunion de finalisation de la stratégie RSE

Dans le cadre de la structuration de notre feuille de route RSE, cette réunion avait pour objectif de reprendre collectivement l'ensemble des actions identifiées par les différents groupes thématiques RSE.

La CSRD comme levier de structuration de notre démarche RSE

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) est une directive européenne adoptée en 2022 renforçant les obligations des entreprises sur la publication d'informations sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Cette réglementation impose aux entreprises l'identification de leurs impacts, risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance liés à leurs activités. Pour cela, les normes européennes d'information en matière de durabilité pour les entreprises, les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) guident cette évaluation et la mise en place d'indicateurs de reporting.

Toutefois, la directive Omnibus adoptée le 16 décembre 2025 est venue modifier les seuils d'application. Ainsi, seules les entreprises de plus de 1 000 salariés et dont le chiffre d'affaires net est supérieur à 450 millions d'euros sont désormais concernées.

Dans une perspective de mise en conformité, nous avons créé un **groupe de travail RSE** au sein du Groupe COSTANTINI, traduisant la volonté d'inscrire la RSE dans une démarche collective et transversale. Réunissant des représentants de la gouvernance, des directions opérationnelles et des fonctions support, ce groupe permet de confronter les expertises, construire une stratégie RSE cohérente avec les réalités du terrain tout en favorisant son appropriation par l'ensemble des métiers.

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Charles Robert, Directeur Matériel
- Christophe Dardenne, Administrateur Délégué
- Christophe Noirtin, Directeur Comptable
- David Hallot, Gérant de l'Agence Lorraine Construction et Xardel France
- Hélène Bourgeron, Cheffe de service QSE-RSE
- Isabelle Monties, Directrice Ressources Humaines
- Jérôme Cottet, Directeur Construction – Immobilier – Électricité
- Johan Cerfont, Directeur Génie Civil – TIP
- Jordan Brun, Membre du Conseil de Surveillance France
- Lucas Ostermann, Chef de projets confirmé pour COSTANTINI Immobilier
- Olivier Champenois, Directeur Gestion
- Olivier Touchet, Co-gérant en charge de l'Agence Île-de-France
- Pascal Noël, Chef de service Achats Luxembourg
- Paul Brauer, Responsable Achats France Confirmé
- Philippe Michel, Directeur Général Molaro
- Pierre-Alain Keller, Chef de service QSE-RSE
- Vanille Lassalle, Chargée de développement durable et RSE

Implication des parties prenantes

Méthodologie d'évaluation

Bien que nous ne soyons pas dans le périmètre des entreprises visées par la CSRD, nous avons tenu à réaliser notre analyse de double matérialité afin de mieux comprendre nos enjeux, défis à venir et perspectives de développement. Cette approche nous a également permis de cartographier et de prioriser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) affectant à la fois nos opérations et celles de nos partenaires.

Impact de l'entreprise sur son environnement



Important

Impact direct, irréversible à court terme



Moyen

Impact direct faible mais avec un impact indirect significatif



Faible

Impact direct nul et impact indirect mineur

Réurrence (volumes) ou probabilité



Élevée

Impacts générés par plus de 50 % des activités de l'entreprise



Moyenne

Impacts liés à 10 % à 49 % des activités



Faible

Impacts concernant moins de 10 % des activités

Impacts des enjeux sur l'entreprise



Élevée

Plus de 50 % des parties prenantes concernées, avec un modèle d'affaires potentiellement remis en cause



Moyenne

Entre 10 % et 49 % des parties prenantes concernées, nécessitant une adaptation stratégique

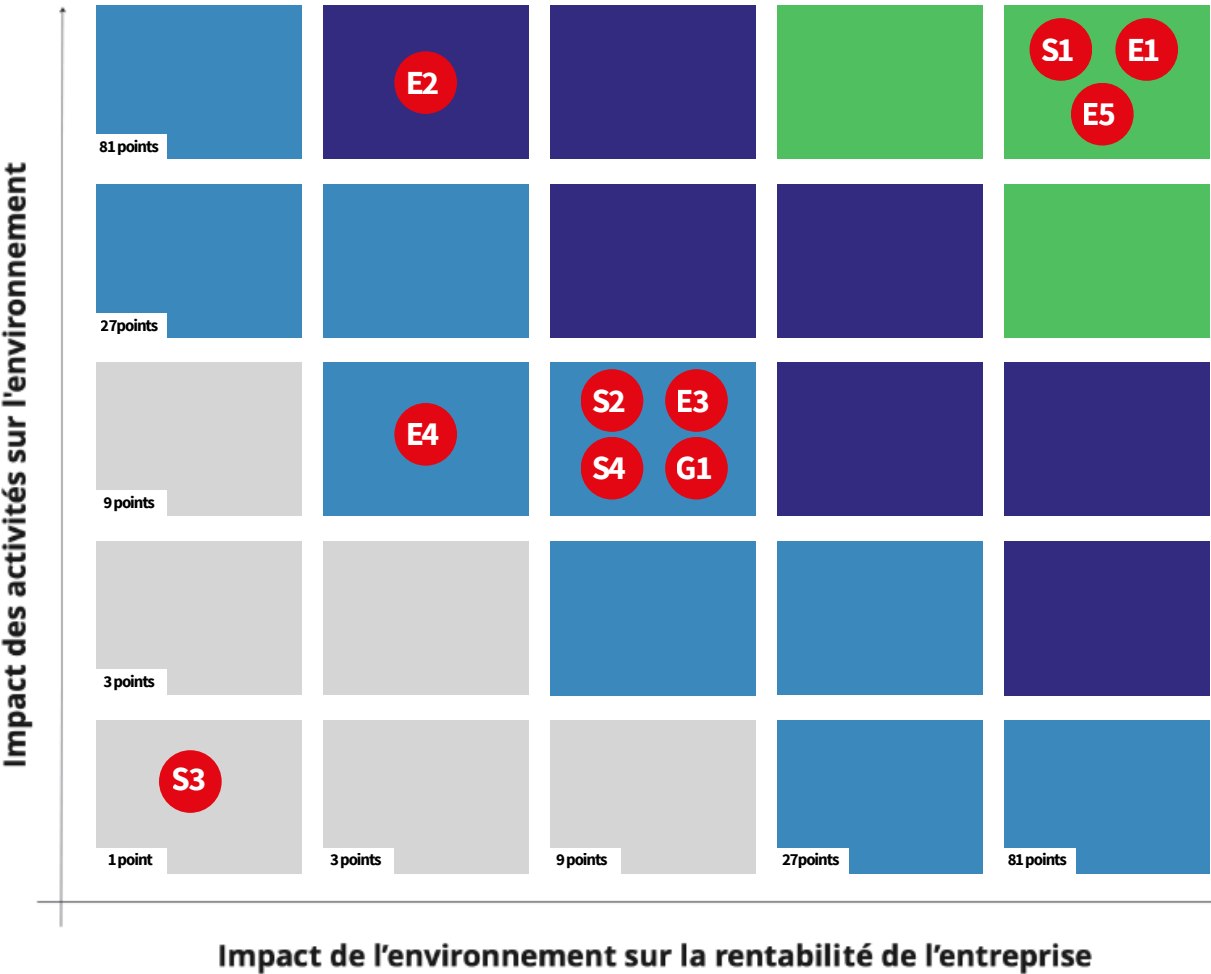


Faible

Moins de 10 % des parties prenantes concernées, impact marginal sur la stratégie

LA DOUBLE MATÉRIALITÉ CHEZ COSTANTINI

Des entretiens structurés avec nos **parties prenantes clés** (fournisseurs, clients) ont été réalisés courant 2025 pour comprendre leurs pratiques ESG, les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, les tendances du marché et leurs attentes en matière de durabilité.



● ENJEUX STRATÉGIQUES MAJEURS

Les enjeux ayant une forte probabilité et un impact fort sont prioritaires. Ce sont les risques les plus immédiats ou les opportunités à saisir.

● ENJEUX SIGNIFICATIFS

Les enjeux présentant un impact élevé mais une faible probabilité nécessitent une attention particulière, car même peu probables, leurs conséquences peuvent être considérables.

● ENJEUX À SUIVRE

Les enjeux ayant une probabilité et un impact moyen sont à surveiller. Ils doivent être gérés de manière régulière et efficace pour minimiser leur répercussion et/ou leur coût.

● ENJEUX FAIBLES

Les enjeux à faible probabilité et impact ne nécessitent pas une attention immédiate, mais il est important de les prendre en compte dans une gestion à long terme.

E1
Changement climatique
S1
Notre main-d'œuvre

E5
Utilisation des ressources et économie circulaire

E2
Pollution

S2
Travailleurs de la chaîne de valeur

S4
Consommateurs et utilisateurs finaux

E4
Biodiversité et nature

S3
Communautés affectées

E3
Eau et ressources marines
G1
Conduite des affaires



La résilience comme point de départ.

Dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources naturelles et l'accélération des dérèglements climatiques, nous avons un rôle déterminant à jouer. Dans l'Union européenne, le secteur des bâtiments et de la construction représente environ 50% des matériaux extraits, 35 % des déchets générés¹, 36% des émissions de gaz à effet de serre², et près de 40% de la consommation énergétique.³

Optimiser l'utilisation des matériaux, favoriser le réemploi, réduire les déchets et améliorer l'efficacité énergétique ne sont plus des options, mais des nécessités pour préserver et renforcer les équilibres écosystémiques et garantir la disponibilité des ressources pour les générations futures.

L'humain, au cœur de nos actions.

Notre démarche RSE répond aussi à une responsabilité sociale forte : protéger nos collaborateurs. Dans un secteur fortement exposé aux risques professionnels, nous avons le devoir d'assurer leur sécurité, de préserver leur santé et d'améliorer en continu leurs conditions de travail.

Notre secteur fait face à des difficultés croissantes de recrutement et à une tension sur les compétences techniques. Préserver et valoriser nos métiers, former les jeunes générations, accompagner la montée en compétences et favoriser l'attractivité de nos professions sont des conditions indispensables pour garantir la continuité et la qualité de nos réalisations.



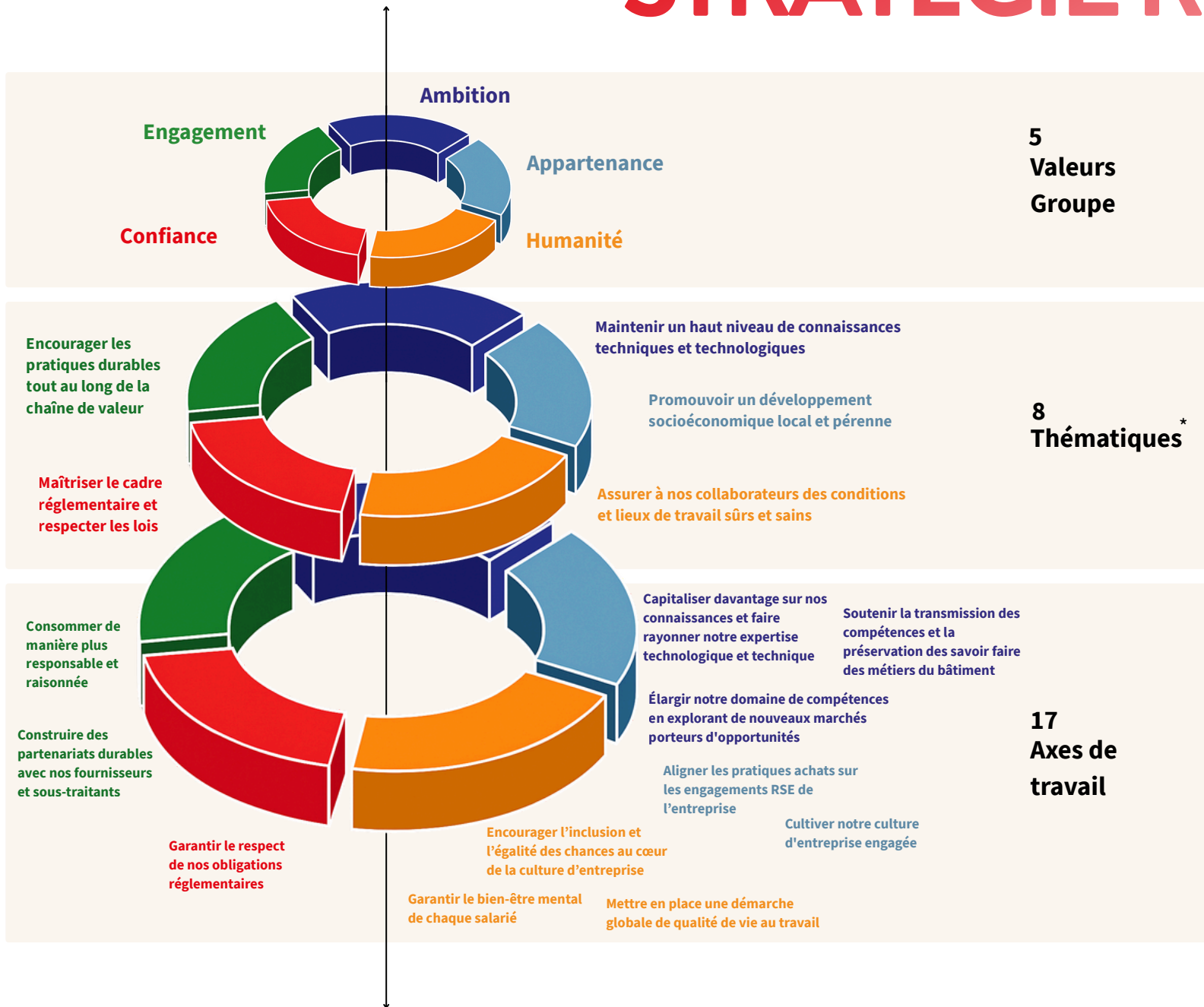
**NOTRE
ENGAGEMENT
EST
ESSENTIEL**

¹ From data to decisions: material footprints in European policy making, European Environment Agency (EEA), 2024

² Buildings and construction - European Commission

³ Building renovation: where circular economy and climate meet, European Environment Agency (EEA), 2022 and construction - EEA briefing, 2020

CONSTRUCTION DE NOTRE STRATÉGIE RSE



- * 01** | Maîtriser le cadre réglementaire et respecter les lois
- 02** | Assurer à nos collaborateurs des conditions et lieux de travail sûrs et sains
- 03** | Recruter de manière responsable et garantir une valorisation équitable
- 04** | Maintenir un haut niveau de connaissances techniques et technologiques
- 05** | Piloter nos activités de manière efficace et responsable
- 06** | S'engager à la promotion de méthodes de construction écoresponsables
- 07** | Encourager les pratiques durables tout au long de la chaîne de valeur
- 08** | Promouvoir un développement socioéconomique local et pérenne



Gestion de l'information

Une veille réglementaire est assurée afin de garantir la conformité aux exigences légales et aux bonnes pratiques en matière de protection des données et de sécurité informatique. Les procédures de sécurité feront l'objet d'une révision dans le cadre de la mise à jour de notre certification ISO 45001, afin d'améliorer en continu la gouvernance et la gestion responsable de l'information au sein du Groupe COSTANTINI.

Évaluation de la cybersécurité

Un rapport de cybersécurité réalisé par notre prestataire Trustteam a permis d'établir un diagnostic de résilience et définir un plan d'actions. Celui-ci prévoit notamment la mise en place de tests d'intrusion réguliers, la participation à des exercices de simulation de crise cyber, le déploiement d'une plateforme de formation continue, ainsi que l'instauration de procédures de destruction sécurisée des supports d'information.

Sensibilisation

Afin de renforcer la sensibilisation des collaborateurs, plusieurs campagnes de simulation de phishing ont été déployées en 2024 et 2025 par le service informatique interne. Ces exercices ont permis d'identifier certaines vulnérabilités. Un programme de formation à la cybersécurité a été déployé pour l'ensemble des collaborateurs afin de développer les bonnes pratiques et réduire les risques liés aux attaques informatiques.

70%
des collaborateurs concernés
ont été formés
Objectif : 100% en 2027

Clinique - Maizières-lès-Metz

THÉMATIQUE 1

MAÎTRISER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RESPECTER LES LOIS

Conformité réglementaire

Nous accordons une importance particulière à la maîtrise des obligations réglementaires et au respect des lois qui encadrent nos activités. Ces exigences couvrent aussi bien les réglementations propres à nos métiers (droit du travail, santé et sécurité, environnement, déchets, amiante, dépollution, construction, marchés ou encore sous-traitance) que la protection des données, la sécurité des systèmes d'information et la maîtrise de l'information. Respecter ce cadre, c'est garantir la conformité de nos pratiques, protéger nos collaborateurs et nos partenaires, et contribuer à la pérennité de nos activités.

Éthique et respect des réglementations

Chez COSTANTINI, le respect des lois et réglementations applicables constitue un principe fondamental de notre gouvernance et de notre conduite professionnelle. Cela se traduit par la mise en place de politiques et procédures rigoureuses visant à assurer la conformité dans toutes nos activités.



Protection des données personnelles (RGPD)

La collecte, l'utilisation, le partage et le traitement des Données à Caractère Personnel sont encadrés par des règles strictes afin de garantir la confidentialité et la sécurité des informations de nos clients, partenaires, fournisseurs, visiteurs ou toute autre personne agissant pour le compte d'un client ou intéressée par nos services. Une notice interne explique de manière transparente ces pratiques et précise les droits des personnes concernées, conformément aux lois en vigueur. Chaque individu dispose ainsi de la possibilité d'accéder à ses données, de les rectifier ou de limiter leur traitement selon les exigences du RGPD.



Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

COSTANTINI applique une procédure stricte de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces mesures obligatoires concernent toute opération susceptible de générer des revenus issus d'infractions primaires, telles que le trafic de stupéfiants, l'association de malfaiteurs, la traite d'êtres humains, le terrorisme, la fraude, la corruption, le vol ou encore les délits financiers et environnementaux. Chaque collaborateur est tenu d'adopter les diligences prévues par la loi, afin de détecter et signaler toute transaction suspecte.



Procédure lanceur d'alerte

Pour garantir la transparence et la conformité éthique, Costantini a mis en place une procédure de lanceur d'alerte. Elle permet à tout salarié ou collaborateur de signaler de manière sécurisée et confidentielle tout comportement constituant une infraction ou violation légale, tout risque grave pour la santé ou la sécurité ou tout autre comportement contraire à l'éthique de l'entreprise. Cette procédure constitue un outil essentiel pour protéger nos collaborateurs, prévenir les risques juridiques et renforcer la culture d'intégrité au sein de l'entreprise.



Prochaines étapes éthique et gouvernance

Costantini - 50 ANS : Nouvelles ambitions, Nouvelle gouvernance

- Structurer et valoriser des références de projets illustrant notre savoir-faire, notre impact positif et nos engagements en matière de RSE.
- Formaliser une Charte éthique intégrant les valeurs et principes du Groupe, afin d'assurer la cohérence entre notre communication, notre stratégie et notre culture d'entreprise.
- Définir, déployer et suivre un dispositif de veille réglementaire permettant d'anticiper les évolutions légales, d'assurer la conformité et de renforcer la maîtrise des risques.
- Renforcer les dispositifs de continuité et de résilience des activités afin de garantir la capacité de l'entreprise à faire face à des événements majeurs (cyberattaques, crises sanitaires, catastrophes environnementales, interruptions d'activité, etc.).



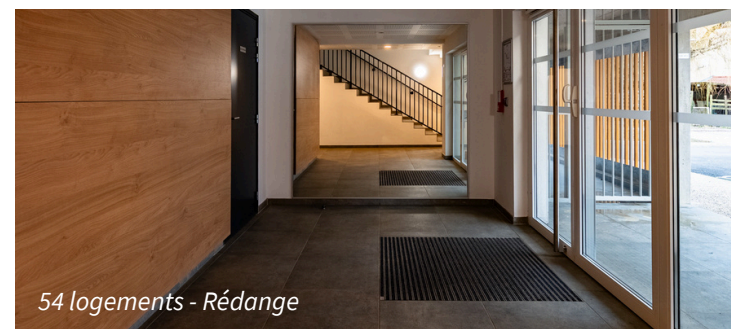
Résidence Laviolette - Cents



Maison médicale - Le-Ban Saint Martin

« Dans le secteur de la construction, chaque décision a des conséquences directes sur l'environnement, les ressources et les personnes qui participent aux projets. La RSE ne peut donc plus être considérée comme un simple exercice de communication ; elle constitue désormais un levier stratégique de pérennité et de compétitivité. L'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus de l'entreprise permet avant tout d'anticiper les évolutions réglementaires et de répondre aux attentes croissantes des clients, des partenaires et des collaborateurs. Compte tenu de l'ampleur des projets réalisés aujourd'hui, cette démarche devient une véritable ligne de conduite pour l'entreprise. »

Jordan Brun, Conseil de Surveillance France



54 logements - Rédange

THÉMATIQUE 2

ASSURER À NOS COLLABORATEURS DES CONDITIONS ET LIEUX DE TRAVAIL SÛRS ET SAINS

La RSE constitue aujourd'hui un véritable levier d'attractivité et de fidélisation des collaborateurs, en particulier dans un contexte où les attentes des salariés évoluent fortement. Elle se traduit notamment par une attention accrue portée au bien-être, à la qualité de vie au travail et à l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi par l'environnement global que l'entreprise

propose à ses équipes. Bien plus qu'une question d'image, la RSE se traduit par des actions concrètes en faveur du confort et de bonnes conditions de travail : espaces de travail ergonomiques, liberté d'organisation, accès à certains services comme des douches permettant la pratique d'une activité sportive durant la pause méridienne, ou encore des équipements adaptés.

« Au-delà des aspects techniques ou réglementaires, la transition environnementale repose avant tout sur l'engagement des femmes et des hommes qui font vivre l'entreprise au quotidien. Les nombreuses initiatives menées dans les différents métiers du Groupe témoignent de cette dynamique collective. Qu'il s'agisse d'optimiser certaines pratiques, de tester de nouvelles solutions ou d'améliorer progressivement les méthodes de travail, chaque contribution participe à la transformation de l'entreprise. »

Olivier Touchet, Co-Gérant en charge de l'Agence IDF



Réhabilitation - Rosselange



Gepor - Florange



Le Tree - Yutz

LE GROUPE COSTANTINI FACE AUX ENJEUX DE SANTÉ ET SÉCURITÉ



La protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs constitue une priorité. Une analyse des risques professionnels est réalisée et révisée annuellement par le service QSE-RSE en collaboration avec les services concernés. Cette analyse évolue en fonction des changements pouvant impacter l'activité, tels que les modifications d'organisation, l'évolution de la législation, les changements de périmètre d'intervention, les retours d'expérience ou encore les facteurs externes liés à l'environnement de travail. Cette démarche repose sur une méthodologie structurée :

- 1 Identification des dangers
- 2 Évaluation des risques
- 3 Hiérarchisation des priorités
- 4 Mise en place d'actions de prévention

Ces analyses se traduisent notamment par l'élaboration et la mise à jour de documents réglementaires tels que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en France, l'Inventaire des postes à risques au Luxembourg, etc. Au-delà de cette approche préventive, le suivi de la sécurité s'appuie également sur l'analyse de l'accidentologie. Chaque événement est recensé, analysé et exploité afin d'en comprendre les causes et d'éviter sa reproduction, dans une logique d'amélioration continue.

106
analyses

36,7
taux de fréquence

1,37
taux de gravité





DU PLAN À L'ACTION : SÉCURITÉ ET PRÉVENTION SUR CHANTIER

Vivest - Longwy

Visites hiérarchiques

Les visites hiérarchiques QSE constituent un levier essentiel pour renforcer la culture sécurité au sein de l'entreprise. Elles permettent à l'encadrement de se rendre sur les lieux de travail afin d'observer les conditions d'intervention, d'échanger avec les collaborateurs et d'identifier les bonnes pratiques comme les axes d'amélioration. En 2024, ce dispositif a été étendu à l'ensemble de l'encadrement, du comité de direction aux conducteurs de travaux principaux, illustrant l'implication du management dans la démarche de prévention. L'objectif fixé est de réaliser **trois visites par an et par encadrant**. En favorisant la proximité, le dialogue et l'exemplarité managériale, ces visites contribuent à développer une culture de sécurité partagée à tous les niveaux de l'organisation.



89

visites hiérarchiques
en 2025

Mémento QSE

- Guide opérationnel sur le terrain : sert de cahier de route pour appliquer les actions prévues dans le système de management QSE.
- Standardisation des pratiques : installation du chantier, équipements de prévention, affichage obligatoire et gestion des déchets suivent les standards définis.
- Contrôle et conformité : checklist intégrée permettant de vérifier que chaque mesure de prévention est mise en œuvre et respectée.

DE L'ACCUEIL À L'INTÉGRATION

Créer un lien dès le premier jour

Chaque nouvel arrivant bénéficie d'un accueil QSE afin de garantir sa bonne intégration et sa compréhension des règles de prévention. Cet accueil comprend :

- Explication des règles de fonctionnement de l'entreprise : mise à disposition du règlement interne et d'un livret d'accueil
- Rappel des consignes de sécurité générales et environnementales à respecter dans le cadre des activités de l'entreprise
- Attribution des EPI nécessaires et adaptés en fonction du poste

En plus de l'accueil général, tout nouvel arrivant sur chantier, salarié ou intérimaire, fait l'objet d'un accueil spécifique sur chantier par l'encadrement (Chef de Chantier, Conducteur Travaux,...)

« L'entreprise connaît depuis quelques années une croissance importante, à la fois en termes d'activité et d'effectifs. Les nouvelles recrues s'intègrent dans la culture de l'entreprise tout en apportant leurs propres sensibilités et leurs nouvelles approches. Les jeunes générations arrivent notamment avec une conscience environnementale plus naturelle, ce qui enrichit les pratiques et les réflexions au sein des équipes. »

David Hallot, Gérant Agence Lorraine
Construction et Xardel France

Point de vigilance sur l'accueil des salariés intérimaires

Dans le cadre du contrat-cadre établi avec les agences d'intérim, nous avons demandé que celles-ci diffusent une vidéo aux intérimaires et leur fassent remplir un questionnaire afin d'assurer le même niveau d'exigence en matière de santé, sécurité et environnement.



L'attractivité de l'entreprise repose en partie sur la qualité des conditions de travail et sur les moyens mis à disposition des équipes. Cela se traduit par :

- un **niveau élevé** d'exigence en matière de sécurité,
- des équipements de chantier **performants**,
- des vêtements de travail et EPI de qualité, **adaptés** aux réalités du terrain.

Chaque année, les collaborateurs sont consultés lors du renouvellement des EPI afin de recueillir leurs besoins et leurs retours sur les conditions de travail, la santé-sécurité et les installations de chantier. Ils sont associés au choix des équipements, qui sont également **testés et validés par les utilisateurs** avant déploiement, afin de garantir leur adéquation avec les spécificités du projet.

Laminoir - Dudelange



Sécurité et équipements : une démarche **construite** avec les salariés

« Nous avons mis en place une démarche collaborative afin que chaque compagnon puisse disposer d'un package complet choisi et adapté aux spécificités de son métier (vêtements, bottes, équipements). Pensé pour accompagner chacun dans son quotidien professionnel, il permet aussi de créer une identité commune, de renforcer le sentiment d'appartenance à une même équipe et de faire vivre les couleurs de l'entreprise avec fierté. »

Isabelle Monties, Directrice Ressources Humaines

INSTAURER UNE CULTURE SÉCURITÉ

Instaurer une culture de sécurité a pour mission de faire de la prévention des risques une responsabilité partagée par toutes et tous. Lorsqu'un événement significatif se produit, en interne ou en externe, des **flashes sécurité** sont diffusés par mail et par le biais des quarts-d'heure sécurité afin d'assurer un retour d'expérience immédiat. En complément, le service Matériel réalise des formations sur la bonne utilisation du matériel auprès de nos équipes travaux.

À intervalles réguliers, et selon les besoins identifiés par l'encadrement, une **réunion de chantier d'environ 15 minutes** réunit tout le personnel pour rappeler les règles QSE à respecter. Les objectifs spécifiques de chaque chantier sont ensuite intégrés dans les reportings QSE mensuels transmis à la hiérarchie. Ces réunions offrent également aux équipes l'occasion de partager les réussites et difficultés rencontrées sur le chantier et de proposer des améliorations. Les équipes travaux peuvent également participer à des "**chasses aux risques**", une approche ludique et concrète visant à identifier et prévenir les dangers sur le terrain.

1676

QUART D'HEURE QSE RÉALISÉS
SUR LES CHANTIERS DU
GROUPE COSTANTINI EN 2025

Des thématiques diverses

Chaque année, des matinées ou journées QSE sont organisées pour les compagnons afin de renforcer la sensibilisation aux bonnes pratiques. En décembre 2024, **8 ateliers participatifs** ont été réalisés et animés par le service QSE-RSE et les chefs de chantier, sur des thèmes tels que : utilisation du défibrillateur, tri des déchets, impact des substances addictives, huilage et vibration des voiles, utilisation de l'électroportatif, port des EPI, application de la méthode 5S.



SUIVI, CONTRÔLE ET DISPOSITIFS COLLECTIFS

D63 - Laumesfeld



Audits QSE sur chantier

Des audits réguliers sont réalisés sur les chantiers par le Comité de Direction, le service QSE-RSE, les responsables opérationnels (conducteurs travaux, chefs de projets, directeurs). Ces audits permettent de vérifier la bonne application des dispositifs de prévention, notamment :

- l'accueil sécurité
- la mise en œuvre du PPSPS / PPSS et l'application des procédures du mémento QSE
- la conformité avec la réglementation et les travaux réalisés
- la mise en application des exigences QSE (tri des déchets, impact vis-à-vis des riverains, etc.)

Les rapports d'audit sont centralisés et suivis par le service QSE-RSE, puis communiqués aux équipes concernées qui assurent la mise en place des **actions d'amélioration**.



Dispositifs d'alerte et de signalement

En cas de danger grave et imminent, le salarié doit immédiatement en informer l'employeur ou son représentant. Il dispose du **droit de retrait sans représailles**, rappelé régulièrement, lui permettant de se retirer d'une situation présentant un danger grave et imminent. Un registre des alertes en matière de santé publique ou d'environnement permet également de signaler tout produit ou procédé susceptible de présenter un risque grave.

Ces dispositifs encouragent l'implication collective des collaborateurs dans la protection de leur santé et de celle des autres.



Actions en cas de situation à risque

En cas d'écart ou de situation dangereuse, plusieurs mesures sont mises en place en fonction du cas :

- arrêt de poste ou arrêt de chantier
- constat d'insécurité pour protéger les personnes exposées
- mise en œuvre d'actions correctives immédiates

Ces principes fondamentaux sont pleinement portés par la direction, qui inscrit la santé et la sécurité dans une logique de **devoir de résultat**, affirmant ainsi leur caractère prioritaire dans l'ensemble de nos activités.

OBSERVER POUR **MIEUX AGIR** SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'analyse et l'évaluation des conditions de travail, inspirée de la méthode MAECT développée par l'OPPBTP, permet de décomposer les postes de travail afin d'identifier les contraintes et améliorer les **conditions de travail**. Cette méthode repose sur l'observation d'une équipe pendant environ deux heures dans le but d'évaluer 21 facteurs influençant les conditions de travail, tels que :

- les contraintes physiques (port de charges, postures, environnement climatique)
- l'organisation du chantier
- la coactivité entre les équipes
- la communication et les marges de manœuvre

L'analyse des conditions de travail donne lieu à une étude approfondie des postes les plus contraignants et permet de mieux comprendre les situations de travail et mettre en place des **plans d'actions ciblés**.

Déploiement en 2025 :
40 observations terrain
menées sur différents postes :
8 curages FR/LU, 5 TP,
5 coffrages de dalle,
2 coulages de dalle

Actions et dispositifs testés :

- Clefs à étau
- Chariot à roulettes pour limiter le port de charges
- Décoffreur longue portée
- Échauffement matinal

PRÉVENTION DES RISQUES ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Plusieurs actions sont mises en œuvre pour améliorer les conditions sur les chantiers et accompagner les équipes à bien vieillir au travail :

- Avant l'achat d'une machine électroportative, le service QSE-RSE analyse les caractéristiques techniques des équipements envisagés. Cette analyse porte notamment sur le **bruit, le poids, les vibrations**, mais aussi sur les **dispositifs de sécurité et de confort disponibles** (systèmes antivibrations, antitorsion, récupération des poussières, protection en cas de blocage du disque, etc.).
- Les équipements facilitant le travail sont privilégiés, comme les **plateformes de travail** qui améliorent l'ergonomie des postes et l'organisation des tâches. L'utilisation de **recettes à matériaux** facilite le quotidien en amenant les matériaux directement au niveau du poste de travail. Acheminées par grue à tour, elles permettent de stocker et distribuer les palettes ou matériels sur plusieurs niveaux du bâtiment, ce qui évite de nombreux efforts physiques.
- Nous favorisons l'organisation amont des chantiers pour **limiter le port de charges lourdes**. Nous travaillons également avec nos fournisseurs afin de trouver des solutions opérationnelles, moyennant parfois des frais supplémentaires, qui permettent de réduire les manutentions répétées et les risques de troubles musculosquelettiques dès la livraison.



AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS PRATIQUES

○ Analyse des accidents

Une analyse systématique des accidents est réalisée afin d'identifier les causes de leur survenue et d'agir en conséquence pour éviter leur renouvellement par la mise en œuvre d'actions correctives adaptées selon les principes généraux de prévention. Cette analyse implique l'encadrement jusqu'au plus haut niveau, les instances représentatives du personnel et toutes les personnes et services concernés dans les causes de l'événement.

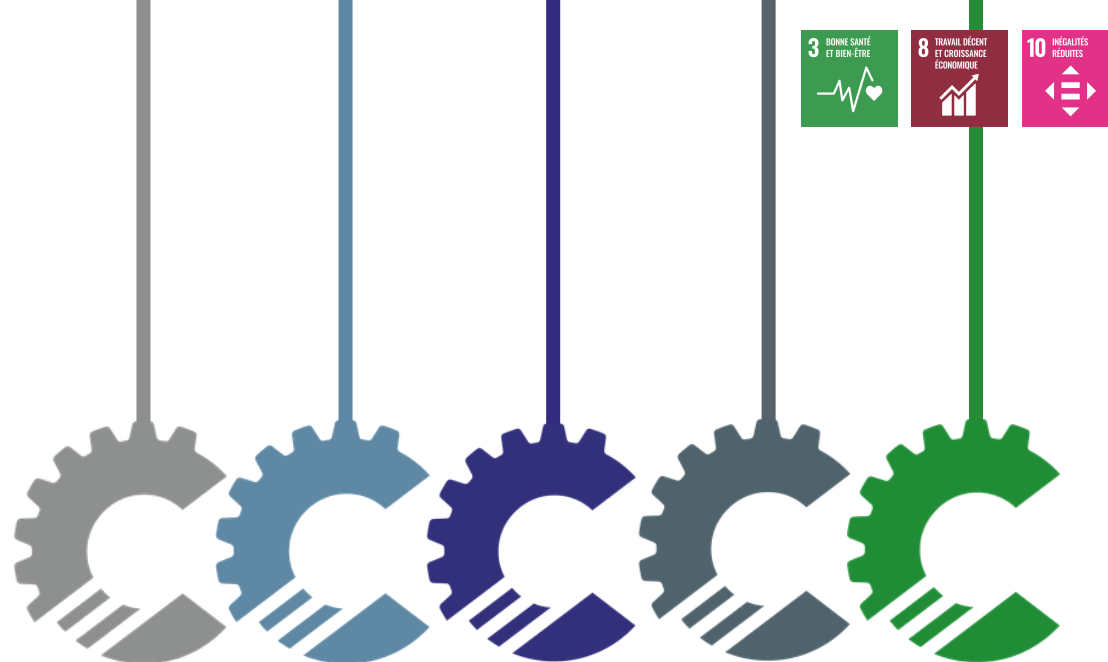
○ Modes opératoires

Nous veillons également à établir, documenter, entretenir et diffuser les modes opératoires relatifs à l'utilisation des matériaux, matériels, substances, préparations, etc. :

- si les préconisations d'utilisation du fabricant reprises dans la fiche technique ne sont pas suffisamment exhaustives quant aux aspects santé, sécurité et environnement
- si les conditions d'utilisation envisagées diffèrent de celles prévues par le fabricant (espace clos ou faiblement ventilé, etc.)
- si l'entreprise procède à des mélanges de plusieurs substances
- pour des travaux spécifiques et/ou peu courants
- pour sensibilisation du personnel expérimenté
- pour formation des nouveaux embauchés ou en cas de changement de poste

DES INITIATIVES QUI CREENT UN IMPACT POSITIF **DURABLE**

Nous mettons en place de nombreuses actions pour garantir de bonnes conditions de travail et soutenir le **bien-être de nos salariés**.



01

Protection sociale

L'ensemble des salariés français et luxembourgeois bénéficie d'une mutuelle complémentaire (prise en charge à 80% en France), prise en charge par l'employeur. Celle-ci est pensée pour être la plus complète et favorable possible.

02

Bases-vies adaptées

Nous veillons à mettre en place des bases-vies fonctionnelles et adaptées aux besoins de nos équipes et à les maintenir en bon état tout au long du chantier. Lorsque leur mise en place n'est pas matériellement possible, des solutions alternatives peuvent être mises en œuvre (installations mobiles, mutualisées, etc.).

03

Véhicules de fonction

De nombreux collaborateurs sont amenés à effectuer régulièrement des déplacements professionnels. Des véhicules de fonction sont mis à leur disposition, avec un objectif d'électrification complète de la flotte.

04

Droit à la déconnexion

Nous avons formalisé le droit à la déconnexion et veillons à le communiquer régulièrement afin de préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

05

Autres avantages

Tickets restaurant, chèques vacances ou encore l'adhésion à Inter CEA entièrement prise en charge par l'entreprise (loisirs, culture, voyages, etc.). Les salariés ont également la possibilité de faire du télétravail dans la limite de la législation en vigueur.

93%

**taux de présence* sur l'ensemble
du Groupe COSTANTINI**

*reflète la santé
organisationnelle et
le climat social

Prochaines étapes santé, sécurité et qualité de vie au travail

« Le métier de démolisseur évolue progressivement vers un rôle plus large dans la transition du secteur. Les entreprises de déconstruction doivent s'adapter à de nouvelles attentes liées au tri des déchets, à la valorisation des matériaux et à la préparation du réemploi. Cette évolution a un impact positif sur la perception du métier. Plutôt que de se limiter à la démolition brute, les équipes participent désormais à une démarche plus qualitative et plus responsable. »

Jean-Marie Becker, Directeur Xardel

« L'évolution des pratiques constructives contribue progressivement à transformer les conditions de travail dans le secteur du bâtiment. L'un des changements majeurs concerne le développement du hors-site et de la préfabrication. Cette évolution déplace une partie du travail vers des environnements industriels mieux maîtrisés, où les conditions de travail peuvent être améliorées : postes de travail ergonomiques, mécanisation des opérations ou encore protection contre les intempéries. »

Olivier Touchet, Co-Gérant en charge de l'Agence IDF

- Harmoniser la pratique des échauffements avant le début de la journée
- Analyser les indicateurs RH (absentéisme, turnover, accidents) pour évaluer la qualité de vie au travail et identifier les axes d'amélioration
- Privilégier les tâches mécanisées dès que possible et améliorer nos outils et équipements disponibles

BGL BNP Paribas - Kirchberg (AM CLE)



Nous sommes convaincus que la réussite de l'entreprise repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la composent. Recruter de manière responsable et garantir une valorisation équitable signifie offrir à chacun les **mêmes opportunités**, reconnaître les talents et valoriser les contributions individuelles. Cette approche nous permet de construire un environnement de travail motivant, fondé sur la confiance, le respect et l'équité.

THÉMATIQUE 3

RECRUTER DE MANIÈRE RESPONSABLE ET GARANTIR UNE VALORISATION ÉQUITABLE

SDIS57 - Metz

Écoute et aménagement du travail

Des entretiens de progrès sont organisés chaque année, et ce dans la mesure du possible, pour la majorité des salariés de l'entreprise. Ils permettent d'évaluer le salarié en termes de performance sur base de sa définition de poste, analyser les événements de l'année écoulée, définir les objectifs de l'année à venir, prendre en compte et donner un avis sur les désirs du salarié (carrière, salaire, formation, etc.) et lui permettre de formaliser un retour sur le management, les conditions de travail, etc.

« La confiance constitue l'un des fondements de l'organisation et du fonctionnement du Groupe. Elle repose sur une conviction forte : donner aux collaborateurs les moyens de progresser, d'apprendre et de démontrer leurs capacités. L'intégration des nouvelles recrues s'appuie sur un équilibre entre autonomie et accompagnement. Les jeunes collaborateurs sont rapidement responsabilisés, tout en étant encadrés par des équipes plus expérimentées qui transmettent les savoir-faire et les bonnes pratiques du terrain. Cette complémentarité entre générations permet d'assurer la continuité des compétences tout en laissant émerger de nouvelles approches. »

Christophe Zauli, Conseil de Surveillance

116
embauches

109
stagiaires

23
apprentis

*données 2025

Des actions qui ont du sens

- création d'un groupe de travail égalité femmes-hommes pour identifier et proposer des actions concrètes.
- élection d'un **réfèrent harcèlement sexuel et moral** au sein du CSE : son rôle est d'écouter, d'accompagner et d'orienter les salariés en cas de situation sensible.
- calcul de l'Index égalité femmes-hommes : pour l'année 2024, Costantini SARL a obtenu un **score de 50/60**.
- adaptation de nos processus de recrutement : toutes nos offres d'emploi sont rédigées dans le respect de l'**écriture inclusive**, afin de promouvoir l'égalité des chances et d'encourager toutes les candidatures, sans distinction.
- inscription de la **lutte contre les abus d'autorité en matière sexuelle et morale** dans le travail à l'Article 22 de notre règlement intérieur.

« Pour attirer et retenir les talents, il faut être novateur sur une multitude de sujets : flexibilité des horaires, garde d'enfants, adaptation de la durée des chantiers, organisation des équipes... Si on parle simplement d'inclusion des femmes, le secteur du BTP se prive de la moitié des ressources possibles sur Terre. »

Isabelle Monties, Directrice Ressources Humaines

11,5%

de femmes
dans l'effectif
total en 2025

26,3%

de femmes
catégorie employés,
ETAM et cadres





Ouverture d'esprit et inclusion

L'inclusion ne se limite pas au genre : le secteur doit aussi s'ouvrir aux personnes en situation de handicap, qui nécessitent parfois des adaptations de postes simples et efficaces. Au-delà de l'entreprise, l'inclusion est un enjeu sociétal : elle implique tolérance, remise en question et adaptation aux contraintes individuelles. L'entreprise ne doit pas être seule à travailler en ce sens, c'est toute la Société. Pour structurer et piloter ces actions, nous allons mettre en place un **groupe de travail sur le handicap**.

- participation aux **journées Duoday** : permet à une personne en situation de handicap de passer une journée en entreprise, en binôme avec un salarié, et se familiariser avec un collectif de travail, un secteur d'activité ou un nouveau métier.
- signature de la **Charte Lèt's Work** : augmente l'employabilité des demandeurs de protection internationale en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leurs besoins pour faciliter leur entrée sur le marché de l'emploi.
- inscription de la **lutte contre la discrimination** à l'Article 12 des contrats de travail intérimaires.
- **labellisation Handi-Engagé** de nos établissements Costantini SARL et Molaro : valorise nos actions en termes de recrutement, d'intégration et d'accompagnement de nos collaborateurs en situation de handicap.



2

profils
expérimentés
recrutés

1

résident de quartier
prioritaire de la politique
de la ville (QPV) recruté

8

personnes en
situation de
handicap

1

personne
réfugiée
recrutée

*données 2025

THÉMATIQUE 4

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE CONNAISSANCES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

« La construction durable peut devenir un avantage compétitif à condition d'anticiper certaines évolutions du secteur. Les équipes restent attentives aux innovations, notamment en matière d'optimisation de la conception structurelle permettant de réduire la consommation de matières premières, de béton recyclé ou encore de suivi des équipements pour limiter les phénomènes d'obsolescence. »

Stéphane Courte, Directeur Construction

Transmission des savoir-faire : un enjeu humain et stratégique

La transmission des compétences et savoir-faire constitue un enjeu majeur pour la pérennité du Groupe COSTANTINI, particulièrement dans un secteur en pleine transformation. Conscients de la valeur des expériences et expertises de nos collaborateurs, nous avons mis en place un

groupe de travail dédié aux compétences et à la transmission des savoirs, associant encadrement de travaux et chefs de chantier. L'une des principales initiatives consiste à développer un tutorat structuré, permettant aux collaborateurs expérimentés de transmettre leurs

compétences spécifiques aux jeunes salariés ou aux nouvelles recrues, favorisant ainsi l'apprentissage sur le terrain et la montée en compétences progressive.



Le maître mot: EXPERTISE

Nous évoluons dans un contexte de transformation du rôle des ressources humaines. Celles-ci doivent aujourd'hui répondre à de nouveaux enjeux liés à la **digitalisation** et à l'intégration progressive de l'**intelligence artificielle** dans les processus de travail. Malgré ces évolutions technologiques, le Groupe COSTANTINI reste profondément attaché à une approche centrée sur l'humain, où le partage des savoirs, l'accompagnement des parcours professionnels et la valorisation des compétences demeurent au cœur de notre stratégie.

« Au sein du Groupe, plusieurs initiatives illustrent notre engagement dans la transition énergétique et environnementale. Nous avons notamment pris part à un groupe de travail piloté par le CDEC visant à définir le cadre actuel des émissions carbone du secteur de la construction au Luxembourg. »

Jérôme Cottet, Directeur Construction
– Immobilier – Electricité

L'entreprise encourage la montée en compétences à travers des formations spécialisées et l'obtention de certifications reconnues. À titre d'exemple, Costantini France SARL a obtenu la **labellisation RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** pour les activités de fourniture et pose de menuiseries extérieures à technicité courante. Cette certification concerne spécifiquement les poseurs de menuiseries de l'entreprise et atteste de leur capacité à intervenir sur des travaux exigeants en matière de performance énergétique.



« Dans un secteur où les règles évoluent en permanence, nous devons faire preuve d'une grande réactivité. L'enjeu est de ne pas subir ces transformations, mais de les anticiper pour rester performant. La principale réussite est humaine et collective. La démarche RSE a permis de porter un nouveau regard sur les pratiques du quotidien et d'engager les équipes dans une dynamique d'amélioration continue. »

Olivier Champenois, Directeur Gestion

Albea - Sainte Menehould



Réutilisation, traitement et valorisation des matériaux de déblais

Le traitement de sols à la chaux ou à la chaux-ciment permet de stabiliser les terres sur place plutôt que de les évacuer vers des décharges. En 2025, sur le chantier à Kockelscheuer, cette solution a permis d'éviter l'évacuation de 11 000 m³ de terres, soit environ 600 camions. Ce choix a été proposé et défendu par les équipes du Groupe COSTANTINI.



Prochaines étapes ressources humaines

« Les jeunes générations arrivent avec une forte attente sur les questions environnementales et sociétales. Pour attirer et fidéliser ces talents, les entreprises doivent démontrer leur engagement. »

Tony Roger, Directeur Génie Civil – TIP – Études de Prix

Inclusion

Nous allons créer un groupe de travail afin de réduire les freins périphériques à l'emploi (logement, mobilité, administratif, etc.). En complément, une formation linguistique et professionnelle progressive, en collaboration avec des organismes partenaires, pourra être mise en place afin de faciliter l'intégration et l'évolution des collaborateurs.

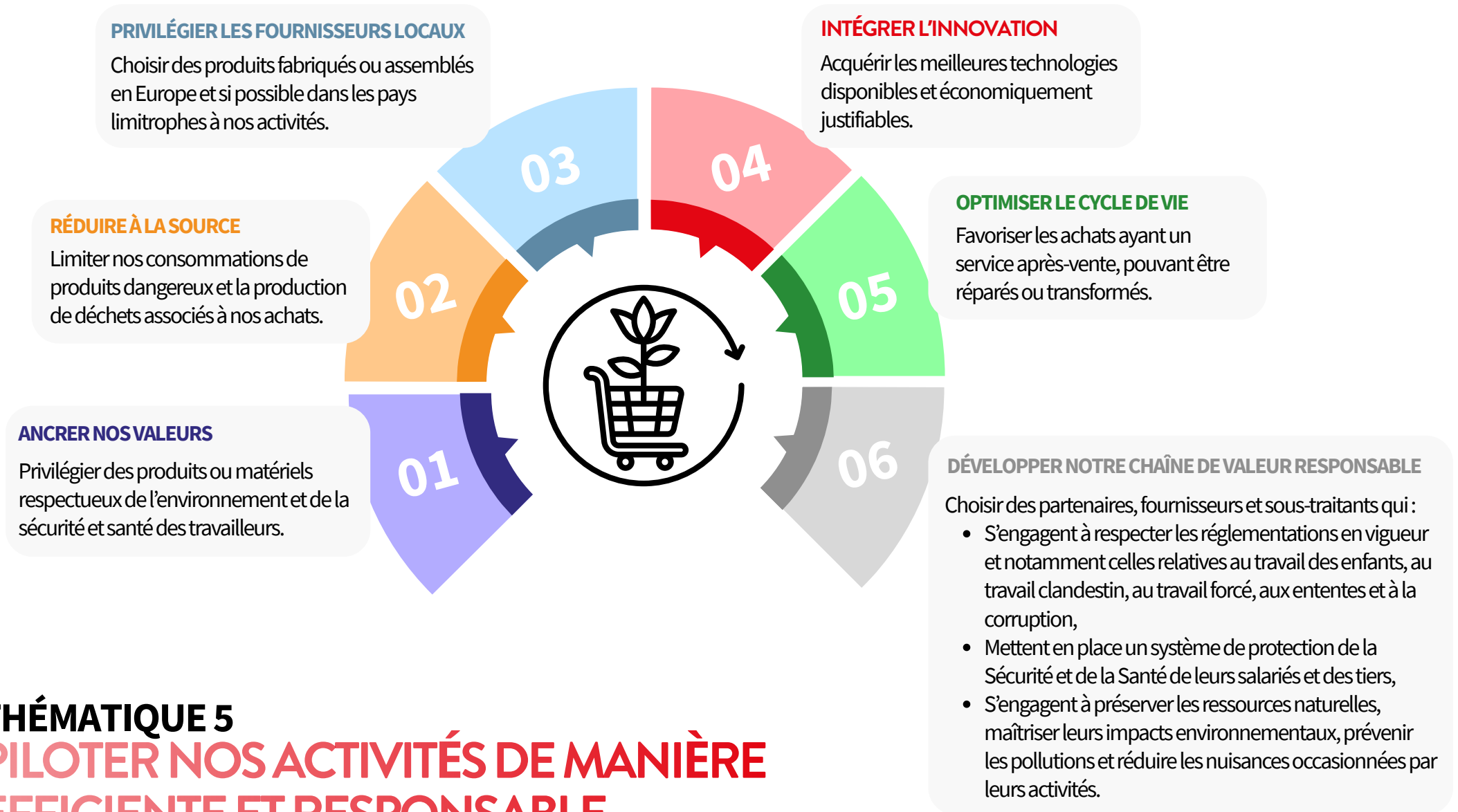
Valorisation

Afin de valoriser les compétences internes, il est nécessaire de promouvoir les meilleurs éléments et favoriser l'accès à la formation pour les postes peu qualifiés. La création de campagnes de communication interne et externe permettra également de promouvoir les métiers de terrain et de renforcer leur attractivité.

Innovation et transmission

La réalisation et l'analyse d'une pyramide des âges pour chaque activité du Groupe permettront d'anticiper les besoins en compétences et d'adapter les actions en matière de recrutement, de formation et de transmission des compétences. En parallèle, nous poursuivons notre implication dans plusieurs démarches innovantes : réemploi, surélévation, réduction de l'empreinte carbone ou encore digitalisation de nos activités.

Charte Achats Responsables



THÉMATIQUE 5
PILOTER NOS ACTIVITÉS DE MANIÈRE
EFFICIENTE ET RESPONSABLE

ÉVALUATION DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Une bibliothèque est à disposition des donneurs d'ordres internes. Elle permet d'évaluer les fournisseurs, prestataires et sous-traitants dont l'action a un impact QSE. Réalisée à chaque chantier (secteurs construction) et annuellement pour les autres secteurs de production et services supports, cette évaluation permet de définir une note sur différents **critères** et de réaliser une moyenne de l'ensemble des évaluations d'une même société pour une prestation donnée : **échange et réactivité, délais, qualité du travail fourni, suivi des non-conformités et réclamations SAV, comportement Sécurité et Environnement, tarif, réponse aux études de prix.**

Mieux piloter la qualité des partenaires

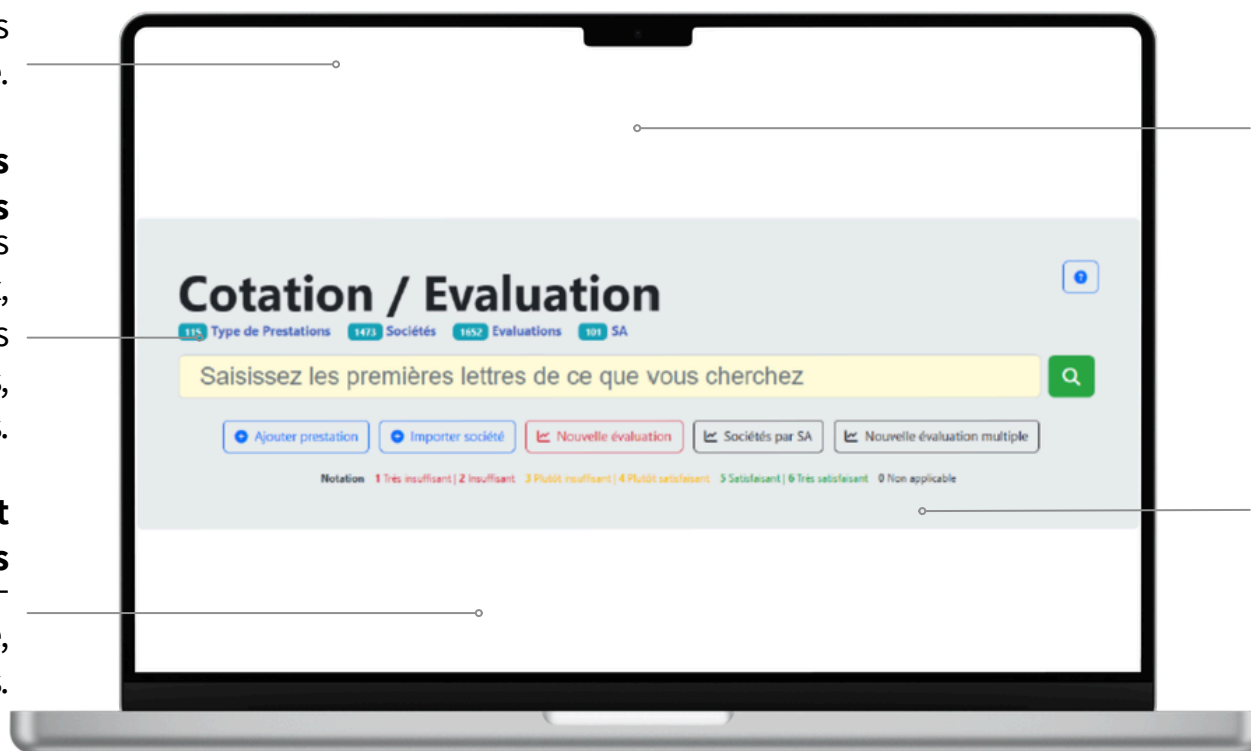
L'outil centralise les critères d'évaluation ce qui permet d'avoir une vision claire et objective des performances de chaque partenaire.

Répondre aux exigences RSE et réglementaires

Le logiciel permet d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et éthiques : respect des normes, traçabilité des pratiques, conformité aux attentes clients.

Sécuriser les projets et limiter les risques

En identifiant rapidement les sous-traitants ou fournisseurs en difficulté, l'entreprise peut anticiper les dérives.



Améliorer en continu grâce au retour d'expérience

Les évaluations alimentent une base de données exploitable dans le temps : identification des points forts/faibles, capitalisation pour les futurs chantiers. On entre dans une logique de REX structuré et partagé.

Gagner en efficacité et en transparence

La digitalisation évite les évaluations informelles ou dispersées : standardisation des méthodes, accès rapide à l'information, partage entre services.

Démarche Ecovadis pour Costantini SARL

Fin 2025, nous avons entamé pour la première fois une démarche de notation Ecovadis pour notre entité Costantini SARL. La note Ecovadis (**63/100**) obtenue illustre la cohérence de nos actions en matière de responsabilité sociétale.

Les résultats obtenus sont globalement satisfaisants au regard de la moyenne du secteur. Ils mettent en évidence plusieurs leviers d'amélioration, dont certains peuvent être activés rapidement, tandis que d'autres sont d'ores et déjà envisagés dans la stratégie RSE.

Un plan d'actions correctives nous permettra d'améliorer ce score pour les prochaines années. Nous devons notamment nous concentrer sur :



**Améliorer la
gestion de nos gaz
à effet de serre**



**Etablir une
trajectoire de
réduction de nos gaz
à effet de serre**



**Implémenter des
politiques et indicateurs
RSE pour l'ensemble des
thématiques**



THÉMATIQUE 6

S'ENGAGER À LA PROMOTION DE MÉTHODES DE CONSTRUCTION ÉCORESPONSABLES

Comprendre, évaluer et réduire nos impacts

Une **analyse des impacts environnementaux** est réalisée, documentée et suivie par le service QSE-RSE en collaboration avec les services concernés. Cette analyse évolue en fonction des changements pouvant influencer nos activités, tels que les modifications d'organisation, l'évolution de la réglementation, les retours d'expérience à la suite d'évènements ou d'incidents, etc. Elle fait l'objet d'une révision au minimum annuelle afin de garantir son actualisation.

Comme pour l'analyse des risques professionnels, la démarche repose sur une méthodologie consistant à identifier les aspects environnementaux de nos activités, analyser les impacts associés, les évaluer et les hiérarchiser afin de définir et mettre en œuvre des **plans d'actions adaptés**. Cette approche permet d'améliorer en continu la maîtrise de nos impacts et de renforcer la prévention des risques environnementaux.

Selon les exigences spécifiques de certains clients, normes ou chantiers, des analyses complémentaires peuvent être réalisées par le responsable de chantier en collaboration avec le service QSE-RSE.

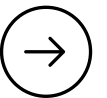


Pantin - Île-de-France



Nous nous efforçons de traduire ces analyses en actions concrètes pour réduire notre impact sur l'environnement. Qu'il s'agisse de diminuer nos consommations d'énergie, limiter nos déchets, privilégier des matériaux responsables ou encore de sensibiliser nos équipes à des pratiques écoresponsables, **chaque initiative compte.**

Des gestes qui tiennent la **route**



Certifications et Engagements

Le Groupe COSTANTINI attache une importance particulière à la qualité, à la sécurité et au respect de l'environnement dans toutes ses activités. Nos certifications **NF Habitat**, ainsi que **ISO 9001, 14001 et 45001**, témoignent de notre engagement à garantir des constructions conformes aux standards les plus exigeants, tout en assurant un management rigoureux de la qualité, de l'environnement et de la sécurité. Nos qualifications **Qualibat** viennent renforcer la reconnaissance de notre savoir-faire technique et professionnel.

Notre adhésion à la **Charte Qualité de la Chambre Immobilière du Luxembourg** souligne notre volonté de promouvoir l'excellence et l'éthique dans nos projets immobiliers.

Côté santé-sécurité, le Groupe COSTANTINI fait partie de plusieurs collectifs de partage et réseaux dont :

- **Cap Prévention** : groupe d'échanges dédié au partage de bonnes pratiques et à la mise en place de campagnes de prévention.
- **ASEBTP** : association qui réunit les préventeurs des Entreprises du BTP.
- **GT Bat** (Luxembourg) : Un réseau professionnel constitué des travailleurs désignés des principales sociétés du secteur du BTP.

Nos marques d'engagement :



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO : 6-478959 VALABLE JUSQU'AU : 05/12/2026

COPIE LE : 06/05/2019

Gestion **efficace** des produits chimiques

Tous les produits utilisés sur chantier doivent être accompagnés d'une fiche de données sécurité (FDS) qui doit être enregistrée dans notre base de données. Nous répertorions et analysons les risques sanitaires, incendie et environnementaux des produits chimiques utilisés sur nos chantiers avec suivi des alternatives mises en place.

Le Groupe COSTANTINI s'attache à **supprimer** ou **remplacer** autant que possible les substances chimiques dangereuses par des produits moins nocifs pour la santé des travailleurs et pour l'environnement.



Formation continue



Que ce soit au travers de 1/4h QSE ou lors d'audits QSE, nos équipes sont régulièrement formées à l'utilisation sécurisée de produits chimiques.

925 FDS



Afin d'assurer un suivi des produits utilisés par nos équipes, nous avons créé une base de données interne qui permet d'accéder rapidement aux Fiches de Données de Sécurité (FDS) via un QR code.

Maîtrise des situations d'urgence



En cas d'incident environnemental et de pollution accidentelle, nos équipes sont formées pour agir le plus rapidement possible et chaque chantier est équipé d'un kit anti-pollution.



Entretien, conformité et modernisation

Nous veillons à l'entretien régulier de nos véhicules et de notre matériel afin de garantir leur bon fonctionnement, leur sécurité et la maîtrise de leur impact environnemental. Les machines thermiques disposent de certificats de conformité à jour.

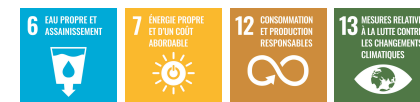
Nous privilégions l'acquisition des meilleures technologies disponibles, lorsque celles-ci sont techniquement pertinentes et économiquement justifiables, et nous avons d'ores et déjà engagé l'électrification de notre flotte afin de réduire les émissions liées à nos activités.

86%

de notre flotte véhicules légers
passée à l'électrique en France

Objectif 100 % des services supports en 2030

AMÉLIORATION des installations de chantier



SDIS57 - Metz

Les **performances énergétiques** et le **confort** de nos bases-vie sont progressivement améliorés. Les installations sont équipées de menuiseries double vitrage avec volets roulants et d'une isolation renforcée, permettant de limiter les déperditions d'énergie.

Les équipements intègrent également des solutions favorisant la sobriété énergétique et la maîtrise des consommations : convecteurs intelligents avec détecteur de présence et programmation hebdomadaire, éclairage LED,

détection de mouvement pour l'éclairage et ferme-portes.

Afin d'assurer une utilisation responsable de la ressource en eau, des boutons poussoirs sont installés sur les points d'eau ainsi que des limiteurs sur les chasses d'eau. Enfin, des systèmes de coupure par horloge des réseaux d'eau et d'électricité peuvent être mis en place sur le chantier et dans les bases-vie afin d'éviter les consommations inutiles.



Résidence Araujo - Howald



Résidence sociale de 225 logements
locatifs - Champigny-sur-Marne

Gestion des matériaux et lutte contre le gaspillage

Le Groupe COSTANTINI met en œuvre des actions concrètes pour optimiser l'utilisation des ressources, réduire les déchets, promouvoir l'économie circulaire sur les chantiers et partager les bonnes pratiques en interne.



Mise à disposition et optimisation des équipements

- Passerelles piéton, tôles de passage, équipements de blindage et autres dispositifs collectifs réutilisables, limitant l'usage de bois pour les éléments temporaires.
- Une initiative interne "Le Repère des Conduc's" permet de mutualiser certains matériels et équipements d'installation de chantier. Cet espace collaboratif reprend également un suivi des machines électroportatives.



Réduction de la consommation de ressources

- Fabrication de granulats recyclés à la plateforme de Dieulouard réintroduits dans la formulation de nouveaux bétons (1 465 tonnes de matières premières évitées).
- Optimisation des matériels par l'intermédiaire de notre Service Méthodes interne.
- Promotion du calepinage des différentes opérations du projet permettant de réduire les chutes et pertes de matériaux.



Réemploi et valorisation des déchets

- Réutilisation des fonds de toupies pour la création de blocs béton empilables.
- Emballages réduits et valorisables privilégiés et accords avec les fournisseurs pour la récupération des emballages, chutes et contenants.
- Utilisation de matériaux recyclés (ex : châssis de fenêtres en aluminium).



Diffusion des bonnes pratiques

Un système de « bonnes pratiques » a été mis en place. Il permet de partager les idées innovantes des collaborateurs au-delà du chantier. Plusieurs actions ont été valorisées :

- Réemploi d'anciens bastings en fin de chantier pour en faire un escalier.
- Point propreté composé d'un support mobile sur roulettes mettant à disposition un balai, une pelle, une balayette, une poubelle avec des sacs de rechange.

- Classe énergétique AAA+
- Cuve de récupération d'eau pluviale de 7 000 litres
- Panneaux photovoltaïques
- Borne de recharge pour véhicules électriques

Maisons écologiques - Schouweiller



Construire autrement



« Dans un contexte de hausse progressive des coûts de l'énergie et de raréfaction des ressources, la réduction des consommations de carburant, d'électricité, d'eau et de matières premières devient autant un enjeu environnemental que stratégique. Nos pratiques de construction évoluent progressivement vers une utilisation plus maîtrisée des ressources disponibles. Dans les projets immobiliers que nous développons en part propre, les équipes disposent d'une plus grande liberté pour orienter les choix de conception. L'objectif est de concevoir des bâtiments plus responsables, en limitant le gaspillage et en recherchant un équilibre entre performance environnementale, confort des usagers et maîtrise des coûts afin de maintenir des logements accessibles. »

Christophe Zauli, Conseil de Surveillance

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe COSTANTINI est impliqué en faveur de l'économie circulaire, notamment au travers de notre participation à de nombreux groupes d'échange et de travail : Pacte réemploi, étude de préfiguration d'une filière de réemploi des matériaux de second oeuvre dans le BTP de l'Eurométropole de Metz, etc.

« Les exigences environnementales transforment progressivement les métiers des études de prix et de la conduite des travaux, notamment autour des questions de recyclage des matériaux et d'économie circulaire. Les maîtres d'ouvrage demandent de plus en plus d'explorer ce que deviennent les matériaux issus des chantiers et comment ils peuvent être réutilisés. Le défi, c'est de transformer la volonté environnementale du maître d'ouvrage en une réalité opérationnelle sur le chantier. »

Tony Roger, Directeur Génie Civil – TIP – Études de Prix



1

 pacte réemploi

Plusieurs chantiers novateurs nous ont permis de développer une **expertise spécifique** dans les domaines de la déconstruction sélective et préservante, ainsi que dans le stockage et le réemploi des matériaux.

À titre d'exemple, nous avons réemployé des équipements sanitaires sur le chantier de Marnes-la-Coquette¹ et valorisé **28 000 briques** dans le cadre du chantier de Dudelange².



2

TRI DES DÉCHETS : UN RÉFLEXE CHANTIER

La gestion des déchets sur chantier est un enjeu central pour la sécurité, la santé des équipes et la protection de l'environnement. Chaque chantier doit mettre en œuvre des pratiques rigoureuses : les déchets sont triés selon leur nature et conformément à la réglementation du pays concerné.

Les déchets dangereux tels que l'amiante, les solvants ou autres produits chimiques doivent être conditionnés dans des contenants adaptés et des zones clairement identifiées pour éviter toute contamination ou accident, en attendant leur évacuation vers un centre de stockage ou d'élimination agréé.



Règles d'affichage et de traçabilité

Pour assurer la conformité et l'efficacité du tri des déchets, les chantiers doivent mettre en place des mesures visibles et accessibles à tous : des panneaux et consignes clairs sont installés pour guider le tri et rappeler les procédures de sécurité. Les équipes sont formées au tri et à la gestion des déchets, et un suivi régulier est effectué pour s'assurer du respect des consignes.

Réduction des déchets à la source

Dans le respect de la réglementation européenne et nationale, la hiérarchie du traitement des déchets est régulièrement rappelée sur chantier : prévention, réemploi, recyclage, valorisation énergétique et enfin élimination. Les équipes sont ainsi encouragées à limiter la production de déchets dès la conception et la préparation du chantier (réutilisation des matériaux, optimisation des commandes, réduction des emballages).

PLATEFORME DE RECYCLAGE XARDEL ET LUXRECYTEC

Nous favorisons l'acheminement de nos déchets inertes vers la plateforme interne de Xardel à Dieulouard ou la plateforme Luxrecytec à Esch, dès lors que la distance le permet, permettant la réutilisation de notre **propre concassé recyclé.**

« Dans les activités du Groupe, il est important de distinguer deux réalités très différentes : le recyclage des matériaux et le réemploi d'équipements. Les matériaux issus des chantiers de démolition sont triés, collectés et valorisés via des filières organisées. Ces pratiques sont intégrées depuis longtemps dans les métiers de l'entreprise et font pleinement partie de son modèle économique. Le réemploi, en revanche, reste une démarche émergente. Pour que cela fonctionne, il est essentiel d'agir à la fois sur l'offre et sur la demande. »

Jean-Marie Becker, Directeur Xardel



17 600 t

DE DÉCHETS INERTES TRAITÉS
PAR XARDEL EN 2025



Médiathèque - Metz



LuxTram - Luxembourg



Des chantiers conscients de leurs impacts

Sur l'ensemble de la durée du chantier, nous nous efforçons de réaliser des tâches adaptées à l'environnement du site et limiter les impacts négatifs.

Nuisances sonores



Nous utilisons en priorité du matériel hydraulique et électrique, des banches à système de serrage ne nécessitant pas l'usage du marteau pour la fermeture, une grue dont le moteur est placé en position basse, des engins conformes aux exigences sonores, etc.



Eau

Des analyses bactériologiques sont réalisées suite à des travaux sur les réseaux d'eau potable.



Biodiversité

Dès que cela est possible, nous envisageons tous les moyens pour assurer la protection des arbres aux abords de nos projets.

Adaptation à la Nature



KAD - Luxembourg

Nos actions pour lutter contre la Pollution

Plusieurs actions sont mises en œuvre afin d'assurer une bonne qualité de l'air environnant du chantier :

Matériaux réutilisables

Le polystyrène est, autant que possible, proscrit pour les réservations. Celles-ci sont réalisées à l'aide de coffrets en bois, de béton cellulaire, de tubes PVC, de laine de roche ou encore de matériaux réutilisables (comme l'aluminium).

Méthodes de mise en oeuvre

La pulvérisation de produits est remplacée, lorsque cela est possible, par une application au rouleau. Dans le cas contraire, il convient de prendre en compte la direction et la force du vent lors de la pulvérisation (notamment pour l'huile végétale de décoffrage) et d'entretenir régulièrement les pulvérisateurs.

Gestion des terres

Les bennes sont bâchées avant leur départ sur la voie publique, avec des systèmes régulièrement améliorés et progressivement automatisés par le service Matériel. Les terres sont déposées directement dans les bennes plutôt que d'y être « gerbées », afin de limiter la mise en suspension de poussières et réduire les nuisances pour l'environnement du chantier.

Chantier propre

L'arrosage des poussières est effectué lorsque cela s'avère nécessaire afin de limiter leur dispersion dans l'air et maintenir de bonnes conditions de travail sur le chantier. Par ailleurs, un nettoyage régulier du chantier, des routes ainsi que des cantonnements est réalisé afin de garantir la propreté des zones de travail, de prévenir les nuisances et d'assurer le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Investir dans la protection de l'environnement

Costantini - Journée Mondiale de l'Environnement

« La préservation environnementale est aujourd'hui au cœur des transformations du secteur de la construction. Les questions liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'utilisation des matières premières deviennent progressivement incontournables, notamment dans un contexte géopolitique marqué par les tensions énergétiques et les incertitudes sur les ressources. Pour une entreprise du secteur, il est essentiel de maintenir une veille réglementaire, technologique et d'innovation afin de rester en phase avec les évolutions du marché et les futures obligations. »

Jérôme Cottet, Directeur Construction – Immobilier – Electricité

La protection de l'environnement s'inscrit dans une démarche globale, intégrée à nos investissements matériels et à nos pratiques d'achats au quotidien. Le choix d'équipements adaptés et performants, tout comme la sélection de solutions techniques plus respectueuses de l'environnement, témoignent de notre volonté d'agir concrètement et durablement pour réduire notre empreinte environnementale.

La **protection des sols** constitue un enjeu environnemental majeur dans nos activités de construction. Conscient des risques liés aux rejets de laitances de béton issus du lavage des bennes sur chantier, le Groupe COSTANTINI déploie des dispositifs parmi les plus efficaces pour en limiter l'impact. L'utilisation de **tours de lavage** est ainsi privilégiée, associées à des systèmes de filtration, de décantation et de traitement au CO₂ (SECALAV).

180 000 €

investis dans les tours de lavage

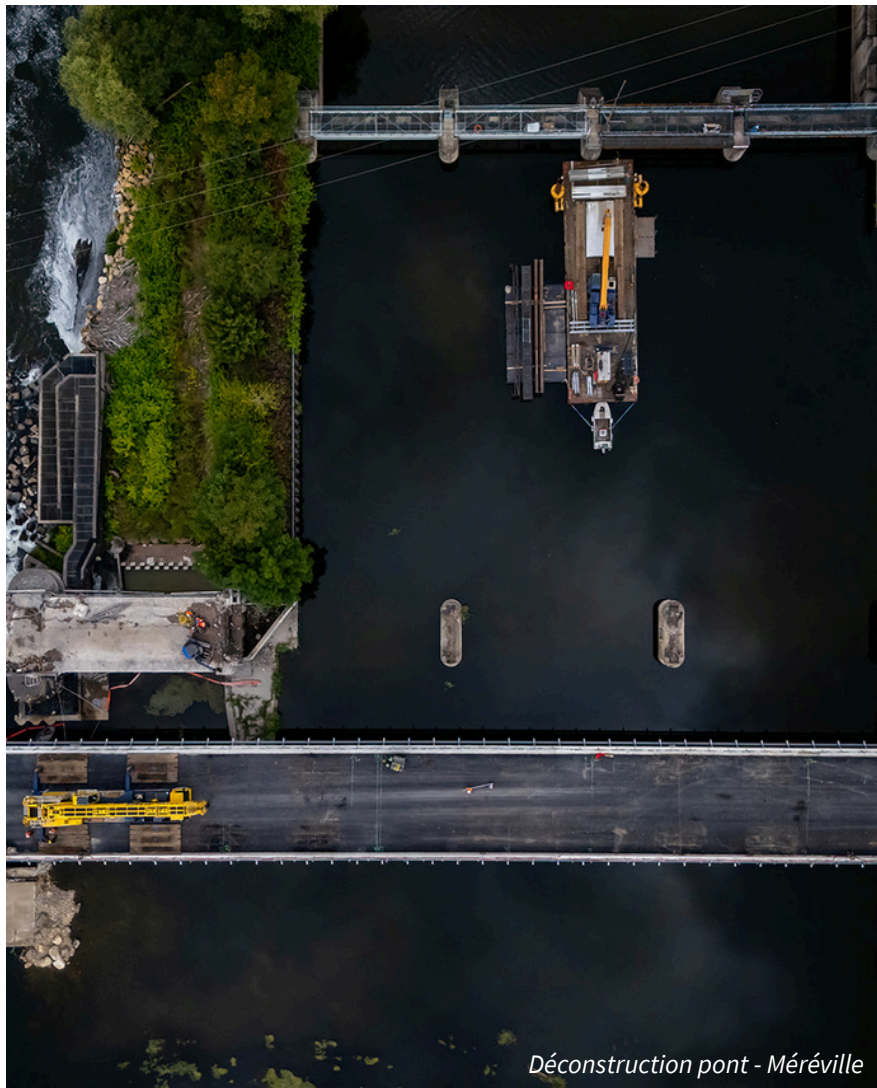
500 000 €

investis dans l'électrification de notre flotte

105 000 €

investis dans la production d'énergie renouvelable

Prochaines étapes environnement



Déconstruction pont - Méréville

« Le suivi des indicateurs environnementaux constitue avant tout un outil de pilotage de la performance économique et opérationnelle. En analysant les données liées aux déchets, aux consommations de matériaux ou encore au carburant, le Groupe peut identifier les écarts par rapport aux prévisions et ajuster ses pratiques en conséquence. Ce travail permet également d'identifier des leviers d'optimisation, notamment en explorant des alternatives : choix de matériaux différents, meilleure gestion des déchets, adaptation aux exigences environnementales des clients. »

Olivier Champenois, Directeur Gestion

- Accentuer la traçabilité des déchets sur nos chantiers afin de favoriser au maximum le recyclage
- Renforcer la communication interchantier pour mutualiser des solutions
- Renforcer notre expertise sur le marché des terres polluées et développer des projets durables
- Développer les méthodes pour anticiper les besoins en matériel et limiter le gaspillage de matériaux
- Etablir un planning logistique fiable et axé sur le long terme
- Assurer un suivi des indicateurs environnementaux et sociétaux définis par la Stratégie QSE-RSE
- Sensibiliser/former tous nos salariés au tri des déchets

THÉMATIQUE 7

ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR



« Dans le tissu économique local, de nombreuses petites et moyennes entreprises restent encore peu sensibilisées à ces enjeux. Elles les perçoivent souvent comme des contraintes ou des coûts supplémentaires plutôt que comme des opportunités. Il existe donc un véritable enjeu de pédagogie et de changement de mentalité. Dans ce contexte, le Groupe souhaite jouer un rôle actif : communiquer, expérimenter, développer des solutions innovantes et démontrer que ces démarches peuvent créer de la valeur. »

Christophe Dardenne, Administrateur délégué

Face aux enjeux croissants liés au dérèglement climatique, le Groupe COSTANTINI s'applique à mieux comprendre et maîtriser les impacts environnementaux de ses activités. La connaissance précise de nos émissions et de leur répartition au sein de notre chaîne de valeur constitue une étape essentielle pour identifier les leviers d'action et mettre en œuvre des solutions concrètes et efficaces.

En tant qu'acteur du cadre de vie, nous avons un rôle à jouer dans la transition écologique des territoires. Cela implique de contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adapter les bâtiments aux nouvelles contraintes climatiques et de promouvoir des solutions constructives plus durables.

Notre démarche s'inscrit ainsi dans une logique de progrès continu, en mobilisant l'ensemble de nos parties prenantes – collaborateurs, partenaires et fournisseurs – afin d'encourager des pratiques plus responsables tout au long de la chaîne de valeur.

En 2024, nous avons réalisé le bilan carbone de trois entités (données 2023) : Xardel Luxembourg, Costantini SA et Costantini SARL. Cette première évaluation constituait une étape essentielle pour mesurer notre impact climatique et structurer notre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

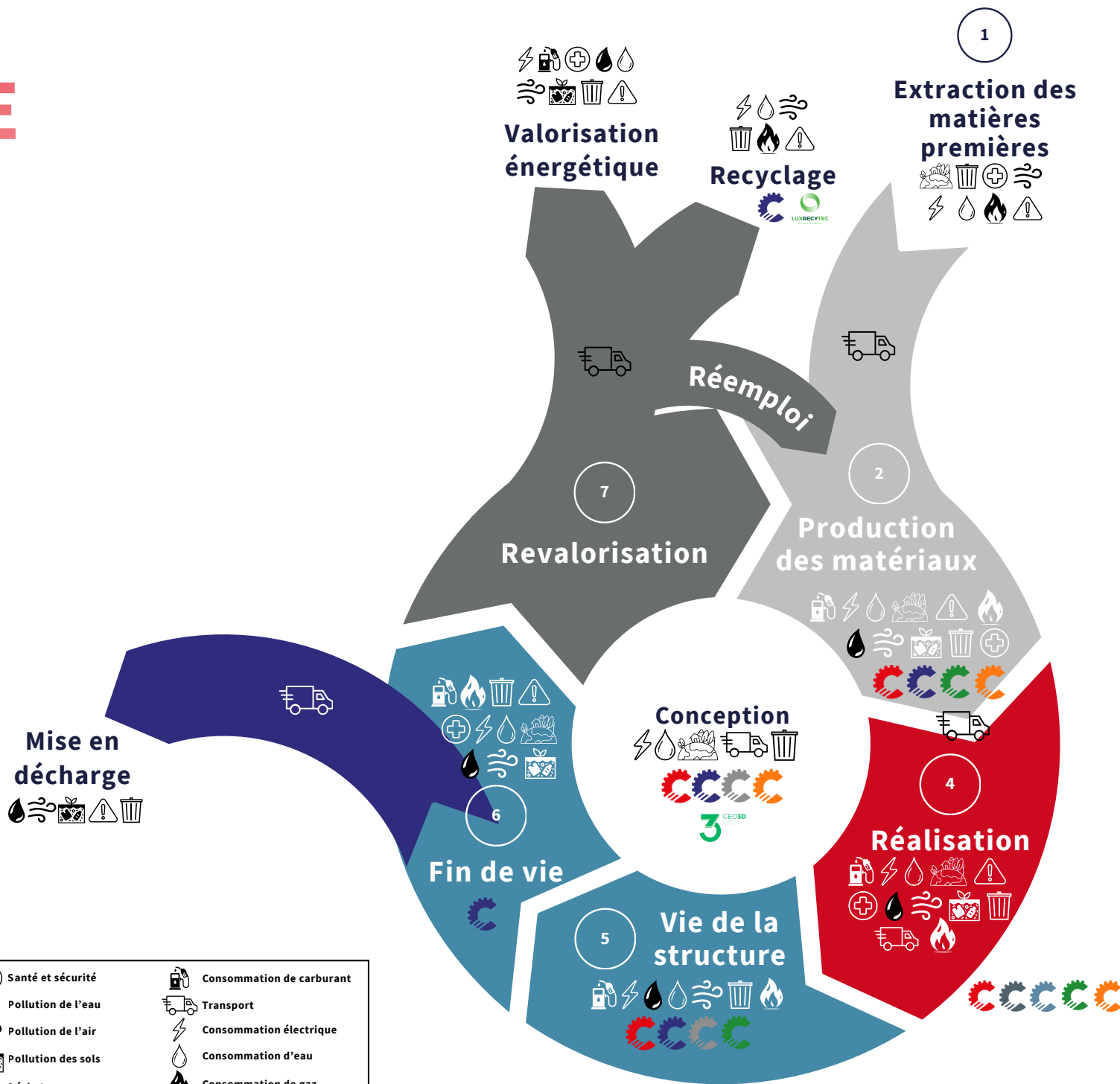
Le bilan carbone consolidé de ces trois entités s'élève à **65 858 tonnes de CO₂ équivalent**. Cette analyse nous a permis d'identifier les principaux postes d'émissions liés à nos activités et de disposer d'une base de référence pour piloter nos actions futures.

ANALYSE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Réduction des impacts et satisfaction clients

Le Groupe COSTANTINI intervient sur différents types de projets et à différents stades. Il est impliqué dans la conception avec COSTANTINI IMMOBILIER en France et la promotion immobilière au Luxembourg, dans la construction et le génie civil avec COSTANTINI SA et COSTANTINI France SARL et dans la démolition et le recyclage avec XARDEL France SARL et XARDEL Luxembourg.

À chaque étape où le Groupe COSTANTINI est partie prenante, les équipes en place s'efforcent de minimiser l'impact environnemental en respectant les principes listés ci-après et en délivrant un projet conforme aux attentes des parties intéressées (HQE, cradle to cradle, etc.).



Santé et sécurité	Consommation de carburant
Pollution de l'eau	Transport
Pollution de l'air	Consommation électrique
Pollution des sols	Consommation d'eau
Déchets	Consommation de gaz
Substances dangereuses	Utilisation de ressources

Le pouvoir de l'intelligence collective

Au service de la lutte contre le changement climatique

Nous participons activement aux groupes de travail luxembourgeois “Feuille de route construction bas carbone” du Conseil pour le Développement Économique de la Construction (CDEC) et de l’Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI), favorisant l’innovation dans notre secteur. Ils ont notamment pour mission :



Établir un **budget carbone annuel** en (kgCO₂eq/m²) pour les « émissions incorporées » des nouveaux projets de construction (et rénovation) qui est en cohérence avec les objectifs sectoriels de réduction des émissions de GES jusqu’en 2030



Estimer la **ligne de référence annuelle** des « émissions incorporées » et l’écart de performance (différence avec le budget carbone annuel) des nouveaux projets de construction (et rénovation) sur la base des données existantes et de l’approche « Level(s) »

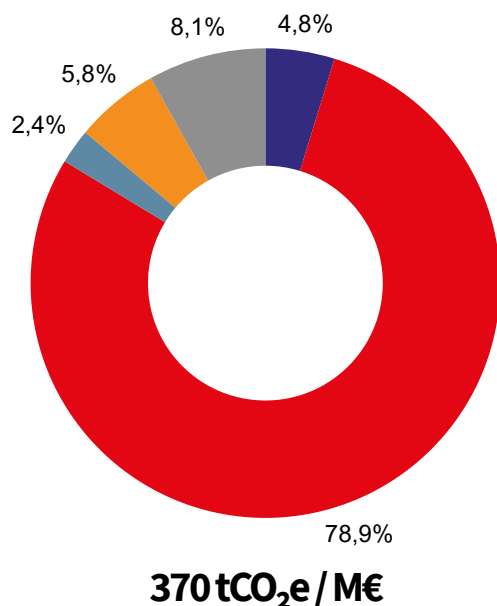


Établir des **voies de décarbonation** pour les « émissions incorporées » en s’appuyant sur des innovations réglementaires, technologiques et financières

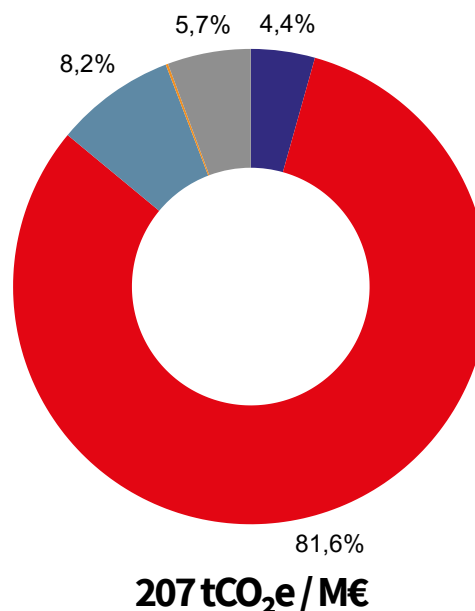
« Le secteur évolue rapidement. Les bureaux d’études se sont pleinement saisis du sujet lié à la décarbonation et les exigences réglementaires vont continuer à se renforcer. Il est probable que les entreprises devront bientôt fournir leur bilan carbone dans les dossiers de soumission, au même titre que les certificats de bonne exécution aujourd’hui. Sur ce point, le Groupe COSTANTINI dispose déjà d’un avantage : notre bilan carbone a été réalisé, ce qui nous permet d’anticiper ces futures obligations. »

Stéphane Courte, Directeur Construction

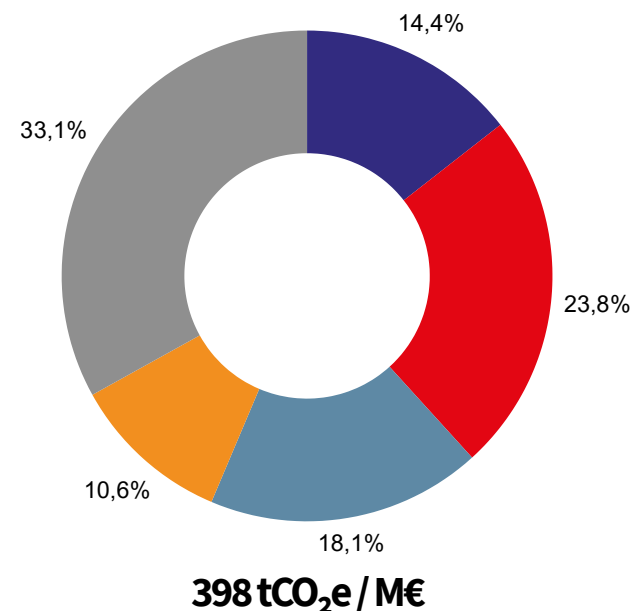
COSTANTINI SA 51952tCO₂e



COSTANTINI SARL 11316tCO₂e



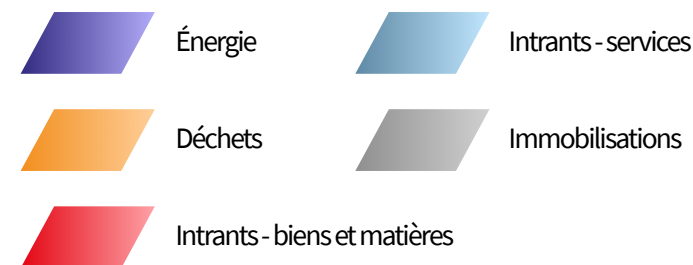
XARDEL LUXEMBOURG 2590tCO₂e



Prochaines étapes décarbonation

Afin de pérenniser notre engagement dans la **lutte contre le dérèglement climatique** et d'inscrire notre démarche RSE dans une logique d'amélioration continue, plusieurs actions sont prévues :

- Recalcul et actualisation des bilans carbone pour les trois entités déjà analysées, ainsi que l'intégration de trois entités supplémentaires du Groupe COSTANTINI (Xardel France, Costantini Immobilier et Molaro).
- Définition de trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la fois à l'échelle du Groupe COSTANTINI et pour chacune des entités, afin de structurer notre stratégie climatique.
- Fiabilisation et consolidation de nos données, en poursuivant le travail engagé avec nos équipes et nos principaux partenaires économiques.
- Développement d'une démarche collaborative avec nos parties prenantes, visant à identifier des leviers d'action et à progresser collectivement vers la réduction de notre empreinte carbone.



THÉMATIQUE 8

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE LOCAL ET PÉRENNE

En tant qu'acteur économique actif sur le territoire de la Grande Région, le Groupe COSTANTINI attache une importance particulière à son **ancrage territorial** et à l'impact positif qu'il peut générer au niveau local. Conscients de notre rôle dans l'écosystème économique et social qui nous entoure, nous nous engageons à contribuer activement au développement socioéconomique durable de son territoire.

Cette implication se traduit notamment par la volonté de développer des **synergies** avec les acteurs locaux – partenaires, fournisseurs, institutions, associations et entreprises – afin de créer de la valeur partagée.

Nous veillons à entretenir des relations durables et équilibrées avec nos fournisseurs et sous-traitants, fondées sur la confiance, la **bienveillance** et le **respect mutuel**. Notre démarche repose sur un panel de partenaires de confiance avec lesquels nous favorisons un dialogue transparent et constructif. Nous accordons une attention particulière à la prise en compte des attentes et des exigences de nos parties prenantes afin de construire des collaborations pérennes.

Par ailleurs, nous sommes investis dans des actions de **mécénat** et de soutien à des initiatives locales, contribuant ainsi au dynamisme social, culturel et solidaire du territoire.



« Une entreprise de construction est avant tout un acteur du territoire. Notre rôle dépasse largement la simple réalisation d'ouvrages. Construire, rénover, déconstruire ou recycler contribue directement à façonner les lieux de vie, mais aussi à créer du lien entre les personnes qui participent à ces projets. Par notre activité, nous fédérons un écosystème composé de salariés, d'intérimaires, de sous-traitants, de fournisseurs et de partenaires locaux. Aux côtés de nos 850 collaborateurs et l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de nos chantiers, nous participons pleinement à la dynamique économique et sociale des territoires luxembourgeois et français. »

Jordan Brun, Conseil de Surveillance France

L'engagement du Groupe COSTANTINI en faveur d'un développement socioéconomique local et pérenne se traduit par sa **participation active à des clubs, communautés apprenantes et initiatives régionales** :

- Signataire de la Charte d'engagement avec l'État français dans le cadre du Club des entreprises inclusives de Moselle, affirmant notre volonté de favoriser l'inclusion et l'insertion professionnelle sur le territoire.
- Grand mécène de Moselle Mécènes Solidaires (MMS), une association qui a pour mission le développement du territoire via des projets axés sur la solidarité, le développement durable et l'innovation numérique.
- Membre du Club RSE AFNOR Grand Est, un réseau d'échanges qui favorise le partage d'expériences, l'identification de solutions concrètes face aux enjeux sociétaux et la coopération entre acteurs du territoire autour de pratiques responsables.
- Isabelle Monties, directrice des ressources humaines du Groupe COSTANTINI, préside le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) de Lorraine, contribuant activement au développement de l'emploi et de la qualification professionnelle sur le territoire.
- Participation à Musiques au Cœur, une association qui agit en faveur des jeunes défavorisés à travers des projets culturels.
- Signataire de la Charte Promilès, conformément au Code du travail, qui accorde aux salariés engagés dans la réserve jusqu'à 10 jours d'absence par an afin de participer à leurs missions au sein des forces armées.

2 562
heures de mise à
disposition réalisées

325 859€
versés à des
associations locales

Nos marques d'engagement :

moselle
MÉCÈNES SOLIDAIRES

CL
UB
RSE
LOIRAINNE

envirobat
GRAND EST



Geiq
BTP LORRAINE

LA CHARTE
Bâtitseur Responsable



L'engagement solidaire de nos collaborateurs

Tout au long de l'année, nos équipes s'engagent activement dans des initiatives sociales, sportives et éducatives.

Sport et solidarité

- La Messine : Chaque année, nos collaboratrices portent les couleurs de la solidarité en participant à La Messine à Metz, une course emblématique dédiée à la lutte contre le cancer du sein.
- Courses des Héros : Le 15 juin 2025, nos collaborateurs parisiens ont pris le départ des Courses des Héros afin de soutenir l'Association Huntington de France, engagée dans la lutte contre cette maladie neurodégénérative.
- IMMORUN Luxembourg : Nos équipes participent chaque année à l'IMMORUN, un événement sportif dont l'intégralité des bénéfices est reversée à la Fondation Kribskrank Kanner, qui accompagne les enfants atteints de cancer.

Soutien au mécénat local

- Giving Tuesday et Boîtes à douceurs : Nous participons régulièrement à ces initiatives organisées par Moselle Mécènes Solidaires. Cette année, l'association a pu distribuer 700 boîtes et offrir 3 ans d'apprentissage musical à des enfants de 7 à 12 ans issus des QPV et des zones rurales de Moselle.
- Restos du Cœur : Suite à l'incendie de leur camionnette, Les Restos du Cœur de Metz-Borny ont lancé un appel aux dons afin de poursuivre leurs tournées de distribution auprès de 800 bénéficiaires. Nous avons répondu à cet appel en leur remettant un don de 5 000 €.

Engagement pour la sécurité au travail

Le 24 mars, lors de la remise des prix de la CARSAT, Carlos, notre chef de chantier, ainsi que Benoît, chef de chantier chez Fayat Bâtiment Lorraine, ont été récompensés pour leur engagement en matière de sécurité et d'organisation sur le chantier de l'Hôpital Privé des Terres de Moselle à Maizières-lès-Metz.

Transmission et découverte des métiers

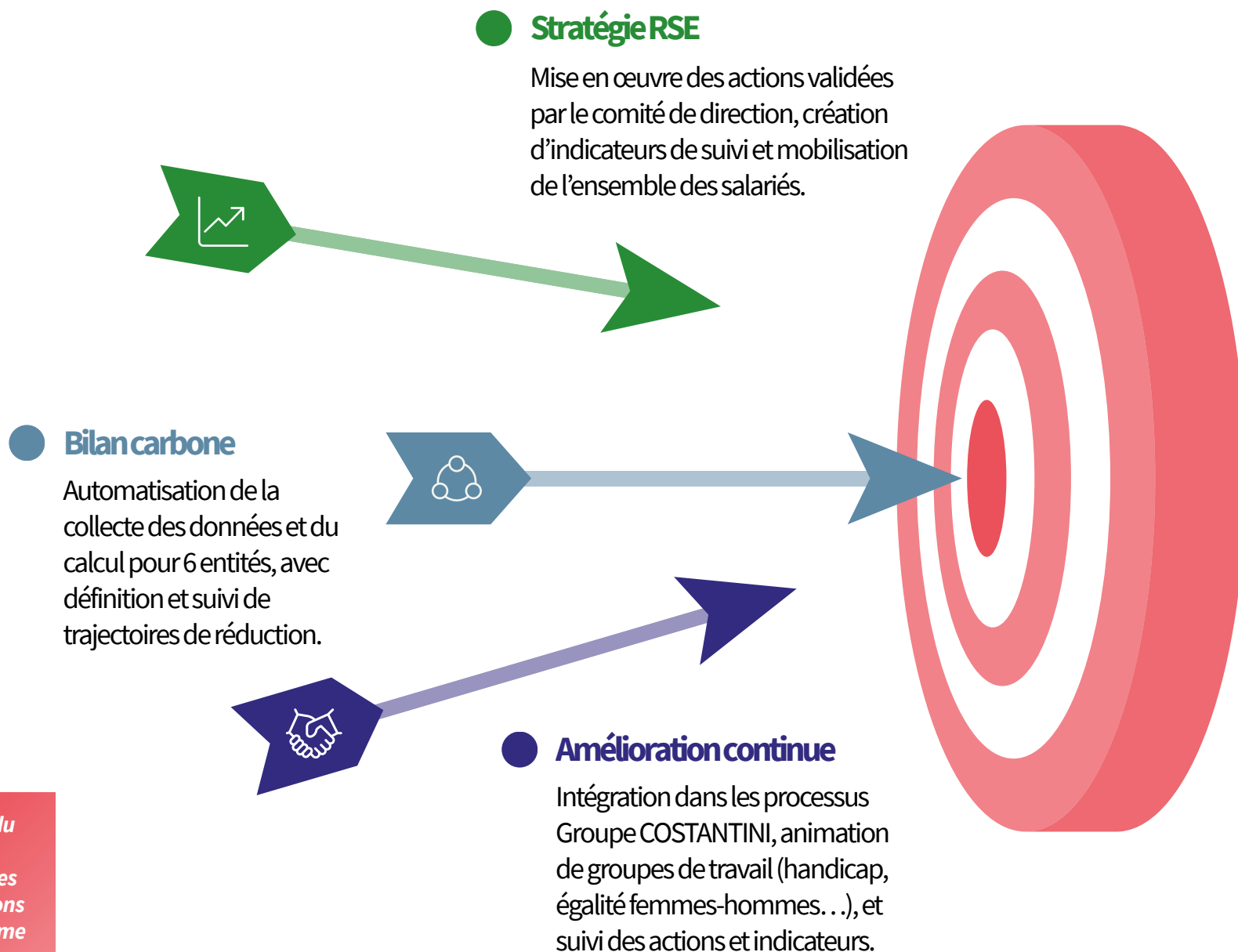
Dans une volonté de partage et de transmission, nous avons accueilli les étudiants de première année de l'ESITC Metz sur notre chantier de Thionville. Cette visite leur a permis de découvrir l'avancement du chantier de 60 logements avec parking en rez-de-chaussée et d'échanger avec nos équipes sur les réalités du métier.





À la poursuite de demain

Le Groupe COSTANTINI poursuit la structuration et le déploiement de sa démarche RSE. Les prochaines étapes visent à renforcer le **pilotage**, **l'implication collective** et la **mesure de l'impact** de nos actions.



« Le principal risque pour une entreprise du secteur de la construction serait de se retrouver en décalage avec son époque. Les défis écologiques, en particulier les questions énergétiques, s'imposent aujourd'hui comme une réalité incontournable pour le secteur. »

David Hallot, Gérant Agence Lorraine
Construction et Xardel France

Thématique	Indicateurs suivis	2025	Cible
Piloter nos activités de manière efficiente et responsable	Chiffre d'affaires (Groupe)	217 M€	258 M€ en 2027
Promouvoir un développement socioéconomique local et pérenne	Taux de turnover	15,08 %	< 15 % en 2026
Maîtriser le cadre réglementaire et respecter les lois	Cybersécurité	70 %	100 % fin 2027
Assurer à nos collaborateurs des conditions et lieux de travail sûrs et sains	Taux de fréquence des accidents (Groupe)	36,7	25 en 2027
Assurer à nos collaborateurs des conditions et lieux de travail sûrs et sains	Taux de gravité des accidents (Groupe)	1,37	< 1,37 en 2026
Assurer à nos collaborateurs des conditions et lieux de travail sûrs et sains	Taux de présence	93 %	93,5 % en 2026
Recruter de manière responsable et garantir une valorisation	Nombre de femmes dans l'effectif total	Effectif total : 11,5 % Catégorie employés, ETAM et cadres : 26,3 %	-
Recruter de manière responsable et garantir une valorisation	Nombre d'heures de formation (Groupe)	12 899 heures	Respect du plan de formation établi pour l'année concernée
S'engager à la promotion de méthodes de construction écoresponsables	Electrification de la flotte VL	France : 86 % Luxembourg : 9 %	100 % des services supports fin 2030
S'engager à la promotion de méthodes de construction écoresponsables	Déchets inertes traités par Xardel	17 600 tonnes	-
Promouvoir un développement socioéconomique local et pérenne	Mécénat	2 562 heures de mise à disposition 325 859 €	-
Encourager les pratiques durables tout au long de la chaîne de valeur	Bilan carbone	Costantini SA : 51 952 tCO2e Costantini SARL : 11 316 tCOe Xardel Lux : 2 590 tCO2e	D'ici fin 2027 - Recalcul et actualisation des bilans carbone pour ces trois entités et ajout de Xardel France, Costantini Immobilier et Molaro - Définition de trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre

ANNÉE 2025

« L'organisation du Groupe repose sur une conviction forte : l'intelligence collective. En croisant les expériences et les expertises, il devient possible d'obtenir des analyses plus complètes, plus proches du terrain et mieux adaptées aux réalités opérationnelles. C'est grâce à cette dynamique participative que nous avons pu construire ce que nous sommes aujourd'hui. »

Christophe Dardenne, Administrateur délégué

costantini.eu

Document rédigé par Vanille Lassalle (service QSE-RSE)

6, Z.I. Hahneboesch

L-4562 Nieder Korn, Luxembourg

Crédits photos : Mathieu Liberti Photographe, L.Rothan



**LE CŒUR
À L'OUVRAGE**